

Portugal :
L'IVG
un droit !

p 8

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2010 - 9 février 2007 - prix : 1 €

Les promesses électorales de la droite

Des phrases pour
les travailleurs,
des cadeaux
pour le patronat

Arlette
Laguiller



en
campagne



p. 2-3

"Débats participatifs" au Parti Socialiste

On attend toujours
le bilan du passé

p. 4



Sommaire

Politiciens

- p. 4 ■ Ségolène Royal et les débats participatifs
 ■ Bayrou, un rebelle bien conformiste
 ■ Les Verts et les législatives
- p. 5 ■ Sarkozy sur TF1
 ■ Le gouvernement responsable du « désastre » de l'école
 ■ Sarkozy veut réduire la taxation des nantis

Tribune

- p. 6 ■ Entre les USA et l'Iran, pas d'atomes crochus ?

Leur société

- p. 6 ■ Le « travailler plus »
 p. 7 ■ Les parachutes dorés des PDG
 ■ Rafle de sans-papiers
 ■ La politique du gouvernement aggrave la crise du logement
- p. 10 ■ Ile de la Réunion : les démontisseurs en danger
 ■ Limousin : avec la neige tout s'arrête
- p. 16 ■ Exonérations de cotisations patronales
 ■ Le procès Moulinex à Caen
 ■ Maison de retraite de Bécherel

Dans le monde

- p. 8, 9 ■ Portugal : l'interdiction de l'IVG
 ■ Mexique : la spéculation retire le pain de la bouche de la population
 ■ Guinée Conakry : grèves contre le dictateur

Dans les entreprises

- p. 11 ■ Renault Cléon
 ■ Ciba-Huntsman, Saint-Fons
 ■ Métallurgie rémoise
- p. 12 ■ Sanofi-Aventis, Vitry
 ■ Hydro-Toulouse
 ■ Filibus Chartres
 ■ LCL
- p. 13 ■ Airbus
 ■ Centre d'appels Europay, Paris 15^{ème}
- p. 14 ■ AXA
 p. 15 ■ Sodetal, Bar-le-Duc (Meuse)
 ■ Snecma Villaroche, Seine-et-Marne
 ■ Chambre d'agriculture de l'Isère
 ■ Trois ouvriers morts en Corse

Arlette Laguiller à Agen, Angoulême, Troyes...



Enthousiasme à la fin du meeting de Troyes.

La campagne de meetings d'Arlette Laguiller se poursuit à travers le pays.

Ainsi à Agen, le 31 janvier, près de 250 personnes sont venues y assister. Au cours du débat, les principales questions préoccupant les travailleurs, chômeurs ou jeunes rencontrés sur les marchés ou à la porte des entreprises ont été abordées. Dans la région les rumeurs de fusion-acquisition de la plus grosse usine, Upsa (appartenant au groupe pharmaceutique BMS, dixième mondial), avec Sanofi-Aventis, engendrent de l'inquiétude. C'est le même sentiment dans les entreprises plus petites de l'agro-alimentaire, où la précarité fleurit. Un autre souci est la politique

du préfet de Lot-et-Garonne, qui cherche à expulser le maximum de travailleurs et d'étudiants en situation irrégulière. Il vient heureusement de subir un échec : le public a chaleureusement applaudi à l'évocation de la mobilisation des lycéens qui, en décembre dernier, ont empêché l'expulsion d'un des leurs.

Le lendemain 1^{er} février, Arlette Laguiller était à Angoulême où elle a pu s'adresser à près de 200 personnes venues au meeting. Celui-ci se termina au chant de *l'Internationale*, après qu'une question sur le traité franco-algérien eut permis à Arlette de parler des méfaits du colonialisme en Algérie et d'appeler à l'amitié et

à la fraternité entre travailleurs français et algériens.

Enfin lundi 5 février, Arlette Laguiller était à Troyes dans l'Aube. Plus de deux cents personnes – lycéens, retraités, travailleurs avec leurs familles – étaient venus l'écouter et la soutenir pour un meeting au Parc des expositions de la ville et pas, comme traditionnellement, à la Bourse du travail, dont le député-maire-ministre UMP François Baroin a décidé de faire un centre commercial !

Comme s'il avait voulu illustrer les paroles d'Arlette dénonçant ce système économique où la recherche du profit passe avant tout !

Correspondant LO

Pour soutenir la candidature d'Arlette Laguiller à l'élection présidentielle de 2007

Toutes celles et ceux qui souhaitent soutenir financièrement la candidature de notre camarade Arlette LAGUILLER à l'élection présidentielle du 22 avril 2007 peuvent le faire dès maintenant en envoyant leurs dons par chèque libellé à l'ordre de **Monsieur Dominique PETITJEAN, mandataire financier d'Arlette Laguiller**. Les chèques doivent être envoyés à LUTTE OUVRIÈRE, à l'attention de Dominique Petitjean, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18.

Conformément à l'article L52-9 du code électoral, ce mandataire financier, désigné le 10 mai 2006, pour l'élection présidentielle du 22 avril 2007, est seul habilité à recueillir des dons en faveur d'Arlette Laguiller, dans les limites précisées à l'article L52-8 du code électoral reproduit ci-dessous.

Article L52-8 : Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne électorale d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages

directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque. Le montant total des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 – SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
 Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Ci-joint la somme de :
 par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
 ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

À la télévision et à la radio

Jeudi 8 février

BFM-TV

20h30 : invitée d'Olivier Mazerolle

Lundi 12 février

France Inter

8h15 -9h : invitée de l'émission Spéciale Présidentielle

Mercredi 14 février

France24

17h10 : invitée de l'émission Politiques

Lundi 19 février

Beur FM

18h30 : invitée du forum de Beur FM

Mercredi 21 février

France Bleue (toutes régions)

13h : invitée de la rédaction

Mercredi 21 février

FR3

22h45 : invitée de Soir 3

Lundi 26 février

TF1

à partir de 20h50 : l'une des invitées de Face à la Une

Le site de campagne

www.arlette-laguiller.org

Les communiqués, le texte de ses interventions, les prochaines émissions, les dates des meetings...

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 5 février



Des phrases creuses pour les uns, des espèces sonnantes pour les autres

À l'approche de chaque élection présidentielle, les candidats de droite redécouvrent l'existence des travailleurs, histoire d'essayer de glaner quelques voix de ce côté-là. En 1995, Chirac avait placé sa campagne sous le signe de la lutte contre la « fracture sociale »... et une fois élu avait chargé son Premier ministre Alain Juppé

de mener une attaque en règle contre le monde du travail, la Sécurité sociale et les retraites.

Aujourd'hui, Sarkozy fait mine de découvrir, comme s'il n'était pas ministre depuis cinq ans, que le niveau de vie des salariés est insuffisant et il prétend défendre la « valeur travail ». Mais derrière ces discours hypocrites, il y a seulement « pour gagner plus il faut travailler plus », ce que Sarkozy appelle le « libre choix ».

Mais les salariés à temps partiel imposé, l'immense majorité des 800 000 hommes et des 3 500 000 femmes qui travaillent à temps partiel, n'ont pas le « libre choix ». Et ils sont d'autant plus nombreux que la loi, en accordant des exonérations de cotisations sociales à leurs employeurs, encouragent ces derniers à utiliser largement cette formule.

« Travailler plus pour gagner plus », c'est injurier les travailleurs qui, sur les chaînes de montage ou les chantiers, sont brisés par des cadences de travail insupportables, et tous ceux qui croulent, même dans les hôpitaux, les administrations et les bureaux, sous des surcharges de travail.

La semaine dernière, ce sont les enseignants qui ont eu droit à la sollicitude de Sarkozy. Celui-ci a reconnu que « leur pouvoir d'achat s'est dégradé » et a promis que, s'il était élu, il leur rendrait « la considération qui leur est due » et revaloriserait leurs carrières. Comme si lui, Sarkozy, n'était pas ministre d'un gouvernement qui ferme des écoles, qui supprime des milliers de postes d'enseignants, au détriment, non seulement de ceux-ci, mais de tous les enfants mal scolarisés.

En revanche, quand il s'agit des plus riches, grands et petits, Sarkozy sait faire des promesses précises. Aux tra-

vailleurs, il demande de faire des heures supplémentaires... si leur patron le veut bien. Mais, aux patrons, il promet qu'ils n'auront même pas de majoration à payer sur celles-ci. Entre Chirac et lui, c'est à qui promettra le plus aux riches : diminution de l'impôt sur les bénéficiaires des sociétés, suppression des droits de succession, mise en place d'un « bouclier fiscal » destiné à limiter ce que les plus riches auraient à payer. Et les bénéficiaires peuvent avoir confiance, parce que c'est déjà la politique menée depuis des années.

Oui, on ne peut que souhaiter que cette droite aussi effrontément au service des possédants reçoive, lors de l'élection présidentielle, la réponse qu'elle mérite de la part des électeurs populaires.

Mais la candidate du Parti Socialiste, Ségolène Royal, est bien loin de s'engager à annuler toutes les mesures prises depuis cinq ans par la droite au gouvernement. Et ce n'est pas surprenant, parce que les aides de plus en plus importantes accordées aux entreprises sans contrepartie en matière de création d'emplois, les attaques contre la Sécurité sociale, le gouvernement socialiste en a été aussi largement responsable. Le Parti Socialiste, au gouvernement entre 1997 et 2002, n'a rien fait pour revenir sur les décisions prises par son prédécesseur de droite.

Alors il faut qu'en avril prochain, au premier tour de l'élection présidentielle, les travailleurs rejettent cette droite qui mène une politique ouvertement au service des plus riches, mais en même temps qu'ils affirment qu'ils ne font pas confiance à Ségolène Royal pour mener une autre politique, et qu'elle devra tenir compte du mécontentement accumulé depuis des années au sein des classes populaires.

C'est pour permettre à l'électorat populaire de rejeter la droite, mais aussi de dire sa méfiance envers les politiciens de gauche qui ont gouverné la moitié du temps depuis l'élection de Mitterrand en 1981, que mon parti, Lutte Ouvrière, me présente à cette élection.

Arlette LAGUILLER

Meetings avec Arlette Laguiller

CAL	OGES	SAI	NA	MO
AIS Vendredi 9 février à 19 heures Salle « Chez Tino » 105, quai Lucien-Lheureux	Vendredi 16 février à 20 heures Salle Blanqui (derrière la Mairie)	NT-ÉTIENNE Mardi 20 février à 18 h 30 Centre de Congrès Espace Fauriel (ex-Manufrance) Bus n° 6	NCY Mercredi 28 février à 18 h 30 Palais des congrès Rue du Grand-Rabbin-Haguénauer	NTBÉLIARD Dimanche 4 mars après-midi Halle polyvalente dans le cadre de la fête locale de Lutte Ouvrière
CAS	NIC	LE	CHÂ	MONTPELLIER
TRES Mercredi 14 février à 20 h 30 Salle Gérard-Philippe	E Dimanche 18 février à 15 heures Palais des Expositions Acropolis Esplanade de Lattre-de-Tassigny, Parvis de l'Europe	MANS Vendredi 23 février à 20 h 30 Palais des congrès et de la culture 2, rue d'Arcole	TEAUROUX Vendredi 2 mars 20 h 30 Salle La Fontaine Centre Universitaire, 15, rue de la République	Vendredi 9 mars 20 h 30 Novotel Montpellier sud 125 bis, avenue de Palavas
LIM				

Tous meetings
entrée libre

• Ségolène Royal et ses débats participatifs

On attend toujours le bilan du passé

Ségolène Royal ne dévoilera son programme politique que le 11 février. D'ici là, comme depuis des mois, elle dit vouloir écouter les propositions qui sont faites lors des « débats participatifs » et s'en servir pour élaborer les siennes.

Il faut donc croire que Ségolène Royal, candidate d'un parti qui a gouverné le pays des années durant, ne sait pas encore vraiment comment elle gouvernera. Elle a pourtant été elle-même ministre plusieurs fois, et sans discontinuer de 1997 à 2002...

Or, depuis cinq ans qu'ils sont dans l'opposition, les res-

pensables socialistes ont maintes fois parlé de « tirer le bilan » de ce gouvernement Jospin de 1997 à 2002 et du fait qu'il s'est terminé par une déroute électorale et l'élimination de Jospin à l'élection présidentielle du 21 avril 2002. Mais ce bilan, le PS ne l'a jamais tiré.

Les dirigeants socialistes et leur candidate affirment tous les jours ne pas vouloir « revoir le 21 avril », mais ils n'ont toujours pas expliqué comment cela avait pu se produire. Or, si Le Pen est passé devant Jospin ce jour-là, ce n'était pas dû à une progression de l'extrême droite, mais au fait que le candidat du PS avait perdu

2,5 millions de voix par rapport au scrutin précédent. Et ce recul électoral était en grande partie dû à la déception des électeurs à l'égard de la politique menée par le gouvernement de la « gauche plurielle ».

Non seulement Jospin et ses ministres n'étaient pas revenus sur les mesures réactionnaires prises par le gouvernement précédent, celui de Balladur, mais ils avaient porté de nouveaux coups aux travailleurs et fait de nouveaux cadeaux au patronat.

Aujourd'hui, le PS et Royal ne veulent toujours pas faire le bilan de cette politique et ne l'ont jamais remise en cause. Ils n'ont

jamais émis le moindre doute sur les privatisations effectuées par ce gouvernement, les licenciements massifs qu'il a laissé faire, les baisses d'impôts pour les entreprises, les hausses de cotisations pour les salariés, etc.

Cinq ans après, ceux qui voudraient voir le Parti Socialiste et sa candidate faire sérieusement le bilan de leur politique passée devront donc apparemment encore patienter. Dans ces conditions, les « débats participatifs » apparaissent plutôt comme la façon Royal de noyer le poisson.

Paul GALOIS

• Bayrou

Un « rebelle » bien conformiste

François Bayrou, candidat de l'UDF à l'élection présidentielle, se présente dans une interview au journal *Le Point* comme un « rebelle » et affirme qu'il est « rentré en dissidence ». Cette conversation serait très récente et sans effet rétroactif, car le « rebelle » ne va pas jusqu'à regretter les quatre ans passés au ministère de l'Éducation nationale, dans les gouvernements Balladur et Juppé.

Quant à son programme politique, il est, en ce qui concerne les attaques contre les travailleurs, la copie conforme de celui de Sarkozy. Bayrou est pour que les travailleurs puissent « améliorer leurs revenus par les heures supplémentaires », mais contre les augmentations de salaire puisque, dit-il, « toute distribution de pouvoir d'achat artificielle se retournera contre l'emploi ». Il est pour le « service garanti » dans les transports, c'est-à-dire pour limiter le droit

de grève. Il voudrait que l'on puisse « choisir librement l'âge de départ à la retraite » et souligne que, si le montant de la retraite est jugé insuffisant, il suffit de continuer à travailler.

Bayrou est aussi partisan de « créer un environnement amical pour l'entreprise, y compris fiscal ». Et, puisque les petits cadeaux entretiennent l'amitié,

il propose par exemple que les entreprises soient systématiquement prévenues lorsqu'un contrôle doit y être effectué. Bayrou dit qu'il ne veut pas supprimer l'impôt sur la fortune (ISF), mais le remplacer par un impôt unique au taux de un pour mille, pour les patrimoines au-dessus de 750 000 euros. On doit trem-

bler dans les châteaux !

Pour représenter vraiment une « dissidence », Bayrou a donc encore pas mal de travail. Au fond, il ne devrait pas tant se plaindre de ne pas être invité dans les médias. Cela lui permet de faire croire qu'il aurait quelque chose à dire.

P.G.



Bayrou en banlieue parisienne... À ne pas confondre avec Che Guevara.

• QG de Sarkozy

Un quartier bien policé

Nicolas Sarkozy, qui annonce « qu'ensemble tout est possible », a d'ores et déjà montré aux habitants de la rue d'Enghien, dans le 10^e arrondissement de Paris, comment il lui était possible de changer la vie dans leur quartier.

Ainsi, depuis l'installation de son QG de campagne au n° 18 de cette rue, les immigrés sont systématiquement contrôlés et beaucoup ont déserté les lieux. Les boutiques sont moins fréquentées, car les voitures officielles et les cars de CRS

occupent les places et font tourner leurs moteurs, enfumant riverains et passants...

Les Renseignements Généraux, décidément fort actifs ces temps-ci, ont mis le quartier sous haute surveillance. Les habitants des trois immeubles qui font face au QG ont été priés de répondre à un « recensement de sécurité » en appelant un agent des RG, qui leur conseille de ne pas recevoir de paparazzi, évoque des « dangers terroristes » ou la présence d'un sniper sur les toits. Et les voilà fichés.

Lundi 5 février, à 6 heures du matin, les « dangereux terroristes » étaient les Kurdes du centre culturel Ahmet-Kaya, situé au... 16 de la rue d'Enghien. Sous prétexte d'une enquête contre le « blanchiment d'argent » et le « financement du terrorisme », les locaux ont été perquisitionnés : portes défoncées, tiroirs vidés, chaises renversées, les policiers sont repartis avec trois ordinateurs et les dossiers de tous les adhérents. L'après-midi, dénonçant cette « perquisition

totale illégale », une cinquantaine de Kurdes manifestaient devant le centre, dans une rue dont les extrémités étaient bloquées par une dizaine de cars de CRS, pour empêcher l'arrivée d'autres manifestants.

Sarkozy candidat ne laisse personne oublier qu'il est ministre de l'Intérieur. Et quand le « premier flic de France » installe son QG dans un quartier populaire, c'est sous très, très haute protection.

Cédric DUVAL

• Élections législatives

Les Verts marchandent

Si les Verts se déclarent soucieux de l'avenir de la planète, leur propre avenir politique semble les préoccuper tout autant. Par-delà l'élection présidentielle, le parti de Dominique Voynet a en vue le nombre de circonscriptions que le Parti Socialiste serait prêt à lui laisser aux prochaines législatives.

Lors de leur conseil national qui s'est tenu les 3 et 4 février, les Verts ont repoussé l'accord électoral proposé par le PS, qui leur offre 20 circonscriptions, dont 15 « gagnables ». Ils en réclament 25, dont 20 « gagnables », afin de pouvoir faire un groupe parlementaire, disant que cela correspondrait en outre aux 2 % des voix qui leur sont attribués dans les sondages. La balle est pour l'instant dans le camp du PS. Mais celui-ci n'est pas pressé de négocier un autre accord avant le premier tour des présidentielles, en fonction du nombre de voix que les Verts auront recueillies.

Décidément, parmi les alliés du PS, les marchandages autour de l'attribution de circonscriptions se succèdent. Christiane Taubira avait retiré sa candidature l'été dernier, contre la promesse de 25 circonscriptions pour le Parti Radical de Gauche. Six mois plus tard, Chevènement avait dû, lui, se contenter de 10 circonscriptions que le PS voulait bien laisser au MRC.

Les Verts tentent de faire monter les enchères auprès du PS, car ils n'envisagent pas de se présenter en concurrence avec celui-ci aux élections législatives. Ils savent que leurs chances d'avoir des élus, dans le cadre de la loi électorale actuelle, sont quasiment nulles s'ils n'ont pas le soutien, et surtout les voix, du Parti Socialiste. D'où ces marchandages pour des postes de députés, qui n'ont rien d'un débat sur les objectifs politiques.

Si l'avenir de la planète ne tenait qu'à cela, il serait décidément bien compromis.

Marianne LAMIRAL

• Sarkozy sur TF1

Derrière la démagogie, un discours antiouvrier

Lundi soir 5 février sur TF1, dans l'émission « *J'ai une question à vous poser* », en répondant à « *100 Français* », Sarkozy a fait son numéro de prestidigitateur, multipliant les tours de passe-passe tout en déclarant regarder les Français en face et en se vantant de n'avoir jamais menti. A d'autres !

Derrière le culot (et sans oublier au passage des propos aux relents xénophobes), il n'y a en fait que sa démagogie habituelle.

Ainsi, sur ce qu'il appelle le « *droit des chômeurs* », Sarkozy a répété qu'il fera en sorte « *qu'on ne puisse pas refuser plus de deux offres d'emploi successives qui correspondent à vos formations, à vos capacités, parce que les indemnités sont payées par ceux qui travaillent* ». Mais en réalité il veut utiliser les indemnités de chômage comme moyen de chantage sur les chômeurs, afin de les obliger à accepter n'importe quel emploi mal payé sous peine de se voir privés de toute ressource et traités de fainéants. La « *formation* », les « *capacités* » du chômeur ne sont là que pour le décor. Car aujourd'hui déjà, combien de travailleurs licenciés acceptent

de changer de métier, de faire des kilomètres supplémentaires, voire de changer de localité, sans que cela les aide à retrouver un emploi et un salaire qui leur permettent de vivre ?

De même, face au problème crucial du logement des millions de mal-logés, Sarkozy s'est à nouveau prononcé contre les réquisitions de logements vides, au nom du droit de propriété, arguant du fait qu'une telle mesure ne ferait qu'effrayer les propriétaires, qui refuseraient alors de louer les logements achetés pour leurs enfants, pour leurs vieux jours, etc. Sarkozy fait semblant de ne pas savoir que les associations qui réclament cette mesure ne visent pas ces logements-là. Ils proposent, dans le cadre de mesures d'urgence, la réquisition d'immeubles appartenant à des organismes publics ou privés et

laissés vides, parfois depuis des années, parfois en plein cœur des grandes villes.

Sur les retraites enfin, Sarkozy a redit qu'il fallait pouvoir travailler plus longtemps qu'aujourd'hui. Cela signifie en vérité ne pas pouvoir partir avec une retraite entière avant 62, 65, 67 ans, voire plus, ou bien partir avant cela, mais sans avoir les moyens financiers de vivre correctement après toute une vie à s'user au travail. Il fait, là encore, comme si le choix revenait aux travailleurs. Mais combien de licenciés, ayant à peine la cinquantaine, ne réussissent pas à se faire réembaucher sous prétexte qu'ils sont trop âgés ? Et puis, lui qui reconnaît devant les téléspectateurs que le minimum vieillesse est trop bas, que n'est-il intervenu pour le relever, depuis cinq ans qu'il est au gouvernement ?

Alors qu'il prétend défendre les travailleurs – ceux qu'il qualifie de « *méritants* » contre les mauvais –, Sarkozy ne fait que préparer des attaques renouvelées contre tous.

Lucienne PLAIN



Sarkozy à Rungis chez ceux « *qui se lèvent tôt* ». Il regarde des poulets en pensant aux pigeons d'électeurs.

• École

Un « désastre »... dont le gouvernement est responsable

Sarkozy continue sa campagne de charme en direction des milieux qui sont, dans leur majorité, peu favorables à son camp. Quelques jours avant son passage à TF1 le 5 février, c'était au tour des enseignants d'être l'objet de ses avances, au cours d'un meeting à Maisons-Alfort.

Le candidat de l'UMP prétend ne pas accepter qu'on en fasse les boucs émissaires « *d'un désastre dont la politique est seule responsable* ». Il loue la « *grande compétence* » et le « *dévouement admirable* » de la plupart d'entre eux. Il admet que « *leur pouvoir d'achat et leurs conditions de travail se sont dégradés* ».

« *Qui mieux que l'instituteur, dit-il, peut choisir la bonne méthode pour apprendre à lire à l'enfant qu'il a en face de lui ? (...) On a laissé l'école aux gestionnaires,*

la pédagogie aux experts, les programmes aux spécialistes. » Conséquence, ajoute-t-il, « *l'école ne corrige plus les inégalités, elle les aggrave* ».

On en vient à se demander si l'auteur de tels discours flatteurs à l'égard des enseignants et de si belles promesses pour l'avenir de l'école s'appelle bien Sarkozy. Mais non : ce Sarkozy-là est bien le même que celui qui a déjà un long passé de ministre dans deux gouvernements, celui de Raffarin et celui de Villepin, responsables de la dégradation de la situation de l'école publique et des enseignants. Il faut seulement croire que les périodes de campagne électorale favorisent, chez les ministres, les cas de dédoublement de la personnalité.

Michel ROCCO

• Impôts

Sarkozy veut réduire la taxation des nantis

La démagogie électorale de Sarkozy prend pour cible les prélèvements fiscaux, affirmant que « *le travail, c'est une évidence, est surtaxé* ».

Mais à la place, que propose Sarkozy ? Il laisse entendre qu'on pourrait augmenter la TVA, impôt des plus injustes puisqu'il frappe la consommation et les plus démunis au même taux que les privilégiés. Il suggère également de réduire encore plus, voire de supprimer la taxation des successions. Il en est de même pour l'impôt sur la fortune (ISF), auquel échappent déjà bon nombre de contribuables fortunés. Quant à l'impôt sur les sociétés, il voudrait le ramener à 20 %.

Le candidat de l'UMP veut également abaisser de 60 % à 50 % des revenus le plafond au-dessus duquel les plus riches n'auront plus à payer d'impôt. Enfin, il veut intégrer dans ce « *bouclier fiscal* » le montant de la CSG et de la CRDS. Autrement dit, alors qu'un smicard ou un retraité touchant à peine plus que le minimum vieillesse devront payer la CSG et la CRDS sur l'ensemble de leurs revenus, un milliardaire en sera exempté.

Sarkozy sait bien qu'il faut que l'État se procure les moyens de financer son fonctionnement, mais il ne veut pas que ce soit dans les coffres du patronat et des nantis en général. Quant aux finances publiques, elles ne doivent pas servir en priorité à l'amélioration des services utiles à la collectivité, comme les écoles, les hôpitaux et les transports publics. Se prétendant soucieux de faire des économies, Sarkozy promet même de ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux partant en retraite. En revanche, que l'État

consacre une part croissante du budget à distribuer aides, subventions et exonérations de cotisations sociales aux entreprises, le chef de l'UMP n'y voit rien à redire.

En un mot, quand Sarkozy parle de baisses d'impôts, ce n'est pas aux travailleurs qu'il s'intéresse, mais aux plus fortunés et aux patrons. La majorité de la population laborieuse, elle, paiera cette politique par des prélèvements supplémentaires et des services publics de plus en plus dégradés.

Roger MEYNIER

• Discours électoraux

Inflation révolutionnaire

Chirac a récemment prêté pour une « *véritable révolution écologique* ». Dominique Voynet, la candidate des Verts, se sentant peut-être doublée (à droite ou à gauche ?), a répliqué : « *La révolution écologique, personne ne la fera à notre place.* » Et José Bové a voulu faire mieux en parlant carrément lui « *d'insurrection* », électo-

rale seulement, il est vrai.

Les autres candidats, tous anciens ministres, ne sont pas en reste. Bayrou est un « *rebelle* », Royal et Sarkozy parlent de « *révolution économique* », ce dernier citant même Jaurès sans vergogne.

La seule chose qui les sauve, c'est que le ridicule ne tue pas.

P.G.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Entre les USA et l'Iran, pas d'atomes crochus ?

Avec la bourde de Chirac – probablement lâchée puis retirée pour qu'il en reste quelque chose – déclarant à des journalistes qu'il ne serait « pas tellement dangereux » que l'Iran possède une bombe nucléaire, puis les propos de Sarkozy sur TF1, confirmant qu'il était l'ami des Américains mais pas pour autant favorable à leur attaque de l'Iran, on peut se demander si le gouvernement français ne tente pas de prévenir une nouvelle aventure américaine, à moins qu'il ne cherche à se placer en prévision de celle-ci ? Ou les deux, la décision ne dépendant de toute façon en rien de Chirac ?

La diplomatie américaine elle aussi souffle le chaud et le froid à l'endroit de l'Iran. Bush d'un côté, poursuit dans le belliqueux en affirmant que « si l'Iran intensifie son activité militaire en Irak au détriment de nos troupes et/ou du peuple irakien innocent, nous allons riposter avec fermeté », et en envoyant un second porte-avions américain dans le Golfe persique... Mais le Pentagone de l'autre, se défend de préparer la guerre contre l'Iran. Le bras de fer se poursuit entre les États-Unis et l'Iran sur la question du programme nucléaire iranien, mais les protagonistes restent prudents, et la montée des enchères n'exclut pas, voire prépare probablement un processus de négociation.

Les États-Unis sont englués en Irak mais aussi en Afghanistan. Personne ne pense que les 145 milliards de dollars proposés par Bush au Congrès pour le budget militaire 2007-2008, auxquels s'ajouterait une rallonge de 100 milliards de dollars pour l'année en cours, et pas davantage les 21 500 soldats supplémentaires en voie d'acheminement, ne peuvent mettre fin à cette sale guerre. Seulement rapporter encore plus gros au complexe militaro-industriel américain, sur le dos des contribuables américains et du peuple irakien piégé entre occupation militaire et attentats toujours plus meurtriers. La situation irakienne tourne à la guerre civile entre chapelles et clans politico-religieux, pour ne pas dire mafias. Mais c'est bien la guerre déclenchée par l'impérialisme américain et ses alliés, jusqu'à cette exécution abjecte de Sad-

dam Hussein, qui a transformé les braises en incendie ravageur. Au point que désormais, les forces américaines sont autant aux prises avec des factions présentes au sein du pouvoir mis en place par eux qu'avec des milices chiïtes irakiennes plus ou moins soutenues par le gouvernement iranien.

Il est certain que du côté gouvernemental iranien, le programme d'enrichissement d'uranium repris en 2004 comme pour narguer les États-Unis, est l'occasion d'une démagogie destinée à faire passer au second plan une situation sociale agitée. Et le nouveau président issu des élections de juin 2005, Ahmadinejad, profite des difficultés américaines pour faire assaut de pseudo anti-impérialisme, voire d'anti-sémitisme, pour les seuls intérêts de son régime. Du côté US, une escalade guerrière contre l'Iran n'est évidemment pas à exclure, mais sur fond d'actuelle débâcle de la guerre lancée en 2003, elle serait une aventure telle que les déclarations de fermeté sur l'industrie nucléaire iranienne ressemblent plutôt à une montée des enchères avant marchandage.

Rien ne garantit cependant aux USA qu'une négociation avec le gouvernement iranien permettrait d'amener au « calme » et à l'« ordre » les milices et clans chiïtes irakiens qui bénéficient certainement d'un soutien de l'Iran, mais jouent leur propre jeu. À l'époque de la guerre du Vietnam, la neutralité que les USA avaient trouvée auprès de la Chine n'a fort heureusement pas amené à résipiscence les combattants vietnamiens. Quant à l'ordre qui pourrait sortir de telles négociations entre la dictature iranienne et l'impérialisme, il ne serait ni la paix ni le bonheur pour les peuples. C'est le dernier souci de Bush comme d'Ahmadinejad. C'est précisément pourquoi les deux camps en présence soufflent le chaud et le froid et prennent tout leur temps. Les États-Unis en premier, prêts à sacrifier encore des milliers de vies humaines, américaines ou irakiennes, pour ne perdre ni la face... ni les marchés du pétrole ou du nucléaire.

Simone CANETTI

Convergences Révolutionnaires n° 49 (janvier-février 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : gauche, droite, gauche... Le piège de l'alternance

Articles : Élections : du jeu vidéo aux choses sérieuses – Bolivie : Morales à la croisée des chemins – RDC Congo : réglementer le pillage – La Poste : trois mois de grèves partielles dans les centres de tri – SNCF : passer des grèves à la grève – Crise dans l'automobile européenne : hécatombe d'emplois chez les équipementiers ; licenciements chez Volkswagen-Belgique.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• « Travailler plus »

Du travail moins payé pour les uns, le chômage pour les autres

Sarkozy multiplie les déclarations sur le thème « pour gagner plus, il faut travailler plus ». Ce slogan reprend une vieille méthode patronale qui consiste à ne pas augmenter les salaires, en proposant aux travailleurs de travailler plus longtemps. Au final, cela aboutit à devoir travailler plus pour un salaire tout juste suffisant pour vivre.

Sauf que ce sont les patrons et non les travailleurs qui décident des horaires, qui peuvent imposer aussi bien du temps partiel – donc un salaire partiel – que des journées à rallonge.

Contrairement à ce que Sarkozy prétend, les lois sur les 35 heures mises en place par la gauche n'ont pas interdit les heures supplémentaires, elles ont même ouvert une facilité aux patrons par l'annualisation du temps de travail, qui permet d'enchaîner des périodes de longues journées de travail avec des jours non travaillés et des jours de repos (RTT). Si la semaine de 35 heures constituait la durée « légale », la durée maxima est restée à 48 heures hebdomadaires, ce qui laissait la place à 13 heures supplémentaires !

Sur l'année, le nombre d'heures sup-

plémentaires est en principe réglementé, mais de moins en moins. Car après le retour de la droite au gouvernement, le contingent d'heures supplémentaires autorisées est passé de 130 à 180 heures par an, puis à 220 heures en 2004. Cette limite a été repoussée par une nouvelle loi, en 2005, qui autorise des dépassements par des heures « choisies ». Ainsi, derrière le prétendu « libre choix » du salarié, il y a des salaires insuffisants pour vivre, la pression de la maîtrise, l'espoir d'obtenir un CDI ou la crainte d'être licencié !

Sarkozy a d'ailleurs repris « travailler plus pour gagner plus » au moment du vote de cette loi du 31 mars 2005. Celle-ci ouvre aussi la possibilité de transformer les RTT en jours travaillés, que les patrons sont autorisés à payer avec des années de retard par le recours à un « compte d'épargne-temps ».

Que reste-t-il donc à offrir de plus aux patrons ? Sarkozy a trouvé : il propose maintenant que les heures supplémentaires soient exonérées de cotisations sociales pour les employeurs.

Jean SANDAY



Les heures supplémentaires, une arme contre les travailleurs

Le patronat n'a pas attendu Sarkozy pour, simultanément, réduire le pouvoir d'achat des salariés et faire travailler plus par l'augmentation des cadences, le non-remplacement des salariés partis en retraite, la diminution des temps de pause, l'utilisation jour et nuit des machines, même si cela entraîne des horaires aberrants.

Les patrons payent moins en utilisant la pression des chômeurs sur ceux qui sont encore au travail, en utilisant un chantage aussi vieux que le capitalisme : « Si tu n'acceptes pas ce travail, il y en a dix qui attendent à la porte pour prendre ta place ». La multiplication des heures supplémentaires permet à terme aux patrons de réduire le pouvoir d'achat des salariés. Au nom de la liberté, Sarkozy introduit une division entre travailleurs :

d'un côté, ceux qui refusent les heures supplémentaires et ont un salaire réduit qui permet de plus en plus difficilement de s'en sortir ; de l'autre, ceux qui font les heures, se crèvent à la tâche ; tandis que les enfants des uns et des autres subiraient encore plus longtemps le chômage, puisque les patrons ont d'autant moins besoin d'embaucher qu'ils utilisent les salariés en place pour faire le travail dont ils ont besoin.

Que les salaires soient insuffisants, même Sarkozy le reconnaît à sa manière. Mais pour parvenir à gagner plus, il faudra imposer l'augmentation des salaires et des retraites, afin que, dans le partage des richesses, la part qui revient aux travailleurs cesse d'être laminée par l'augmentation des profits.

J.S.

• **Rafle de sans-papiers**

Les Restos du cœur utilisés comme appât

Mardi 30 février entre 19 et 21 heures, la police a arrêté vingt et un sans-papiers à Paris, place de la République, au moment où les Restos du cœur faisaient leur distribution habituelle de repas. De nombreuses patrouilles de policiers contrôlaient les « suspects » dans les couloirs et aux sorties du métro. Ceux en situation irrégulière étaient embarqués illico dans des fourgons dissimulés non loin, derrière des cars de tourisme.

Alertés, quelques dizaines de militants du Réseau éducation sans frontières (RESF) sont intervenus. RESF a protesté dès le lendemain, posant la question : « *Les Restos du cœur servent-ils d'appât à la police de Sarkozy ?* » Les Restos quant à eux ont dénoncé ces opérations policières, qui aboutissent à ce que beau-

coup de démunis n'osent plus venir aux distributions.

La préfecture de police de Paris a parlé d'opération de routine et assuré que cette rafle « *n'avait aucun lien avec la distribution des Restos du cœur* ». Aucun lien ? Mais une rafle semblable avait déjà eu lieu quinze jours plus tôt. Avec une différence tout de même : la police avait alors été bien visible et les démunis, avec ou sans papiers, avaient préféré manquer la distribution plutôt que de tomber dans ses pattes. Ce soir-là, les Restos n'avaient distribué que 150 repas, au lieu des 400 habituels.

Tous les moyens sont bons pour Sarkozy dans la chasse qu'il organise contre les sans-papiers, qui coïncide avec la chasse aux voix des électeurs d'extrême droite.

Vincent GELAS

• **Paris 18^e**

Contre les expulsions de familles sans papiers

Dans le 18^e arrondissement de Paris, qui compte une nombreuse population d'origine étrangère, souvent logée dans des conditions indignes, des policiers en civil ou en uniforme ne cessent de multiplier les contrôles au faciès. Des policiers en civil se sont même mis en embuscade à proximité d'écoles maternelles pour interpeller inopi-

nément des parents.

Une cinquantaine de familles de sans-papiers vivent depuis dans la crainte d'un contrôle qui peut arriver n'importe où, à n'importe quel moment, et se conclure par leur expulsion.

Sept pères ou mères de famille de l'arrondissement interpellés dans la rue sont détenus en centre de rétention.

Le mois dernier, la mère d'une petite fille scolarisée en maternelle a été expulsée vers Madagascar. Depuis, l'enfant est hébergée et cachée par des parents d'élèves. Pour avertir l'opinion, protester auprès des pouvoirs publics et exiger le retour en France de la maman de Winnie, une dizaine d'écoles ont été fermées vendredi 2 février, à l'initiative de parents d'élèves et d'enseignants, associés au Réseau éducation sans frontières. Des rassemblements ont été organisés devant une dizaine d'autres établissements scolaires. Plusieurs centaines de personnes ont manifesté l'après-midi depuis la mairie du 18^e jusqu'à l'église Saint-Bernard, rencontrant l'approbation et le soutien de nombreux habitants des quartiers traversés.

La vigilance doit continuer et se renforcer.



Des sans-papiers qui ont tenté d'occuper le local de campagne de Sarkozy, à Paris, aussitôt évacués par la police.

• **Parachutes dorés**

« Au bonheur des PDG »

La PDG du Printemps, Laurence Danon, a quitté son poste avec une prime de départ de 2,5 millions d'euros, ce qui représente plus de 130 années de salaire d'une vendeuse. On appelle cela un « parachute doré ». Sarkozy, interrogé à ce sujet sur Europe 1, a justifié

cette pratique et, de manière plus générale, les gros salaires que s'octroient les PDG : « *Je suis pour un capitalisme qui a une éthique. Quand on exerce des responsabilités, c'est normal qu'on soit bien payé* », précisant : « *Il ne peut pas y avoir de rémunération sans contrepartie d'un*

gros travail ou d'un gros risque. »

Partir avec 2,5 millions d'euros après six ans passés à la tête d'une société, c'est un risque que voudraient prendre bien des travailleurs ! Quand une entreprise ferme, que les salariés sont licenciés, c'est la chute libre qu'on leur offre

comme perspective, pas un parachute doré.

Quant aux contreparties dues à un « gros travail » dont parle Nicolas Sarkozy, cela se traduit pour les salariés, comme l'a rappelé la CGT, par des salaires qui sont, « *pour 84 % d'entre eux, inférieurs à 1 500 euros*

brut ».

Au Printemps comme ailleurs, on demande aux salariés de se serrer la ceinture pendant que la PDG et les actionnaires s'en mettent plein les poches. C'est cela « l'éthique » que Sarkozy trouve au capitalisme !

Daniel MESCLA

• **Logement**

La politique du gouvernement aggrave la crise du logement

Le ministre du Logement Borloo se vante d'avoir relancé la construction, et même d'avoir une politique de logement social. Pour affirmer cela, il lui faut violenter les statistiques, en baptisant « sociaux » et « populaires » des programmes de construction qui ne le sont en rien.

Le « plan Borloo » comme le plan « Robien » qui l'avait précédé sont taillés sur mesure pour les promoteurs immobiliers et pour une clientèle de riches confortablement logés, qui achètent des appartements comme un placement parmi d'autres. Pire, avec le recul, les effets dévastateurs du plan « Robien » sont aujourd'hui

bien visibles et le rapport sur le mal-logement de la Fondation Abbé-Pierre les détaille : les subventions apportées par l'État aux promoteurs ont créé une surenchère sur les terrains, ce qui a « *en quelque sorte asséché le foncier disponible pour la construction sociale. Autant dire qu'il a renforcé les difficultés déjà nombreuses que rencontrent les organismes HLM pour construire (terrains coûteux, entreprises du bâtiment accaparées par la promotion privée, appels d'offres infructueux)* ». De plus, les opérations immobilières ont eu lieu là où c'était le plus rentable, et pas dans les villes où le besoin de logements est le plus pressant. Enfin, le

« Robien » a « *contribué au renchérissement des loyers* », du fait que les plafonds des loyers que les propriétaires sont autorisés à percevoir pour bénéficier d'un avantage fiscal sont situés non pas en dessous, mais au-dessus des loyers des logements existants.

Prenant la suite de Gilles de Robien, Borloo a prétendu corriger les défauts du plan de son prédécesseur dans une loi votée en juillet 2006 et pompeusement intitulée « Engagement national pour le logement ». Cette loi a créé le « Borloo populaire », qui est une nouvelle exonération fiscale accordée à ceux qui achètent un logement pour le louer, en

théorie, à des ménages de milieu populaire. En réalité, « *les aides fiscales apportées le sont sans véritables contreparties sociales* », si bien que « *ni les loyers, ni les revenus des ménages visés par le « Borloo populaire » ne sont vraiment populaires* », constate le rapport sur le mal-logement. En conséquence, le « Borloo populaire » « *n'aura aucun effet correcteur sur le marché* ».

Ainsi, le gouvernement contribue à rendre les loyers de plus en plus inaccessibles, en amplifiant les conséquences néfastes de la loi du marché, au lieu de s'y opposer.

J.S.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n° 102 (Février 2007)

France

Suite et fin – peut-être provisoire – du regroupement de la « gauche antilibérale »

Irak

Les États-Unis à la recherche d'une porte de sortie

Tchad

L'armée française au secours d'un régime dictatorial

Mexique

La grande migration

Tribune de la minorité

À propos du mouvement anti-CPE du printemps 2006

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro

• Portugal

L'interdiction de l'IVG, une législation réactionnaire

Le 11 février, les Portugais sont appelés à se prononcer par référendum sur un projet autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) sur simple demande jusqu'à la dixième semaine. Jusqu'ici, elle n'est autorisée qu'en cas de viol, de danger de mort ou de lésions irréversibles pour la femme, ou de malformation congénitale du fœtus. Cette législation réactionnaire témoigne de l'influence encore très forte de l'Église catholique sur la société.

Or dans ce pays, sur un peu plus de cinq millions de femmes, il y a chaque année 300 à 500 IVG légales, mais entre 20 000 et 40 000 avortements clandestins, qui entraînent des dizaines de décès et environ 10 000 hospitalisations.

En 1998, le Parlement avait adopté en première lecture une loi légalisant l'IVG jusqu'à la dixième semaine de grossesse. Mais le gouvernement socialiste d'alors, dirigé par le dévot Guterres, avait imposé que l'on procède à une consultation par voie de référendum, où le « non », préconisé par l'Église, l'avait emporté, mais de très peu. À peine 30 % des électeurs y avaient participé. Guterres avait saisi ce prétexte pour ne pas présenter le projet de loi au vote définitif par le Parlement. Et les procès pour avortement continuèrent donc.

Fin 2000, un procès contre 43 prévenus dans la ville de Maia, près de Porto, secoua l'opinion, un peu comme en France le procès de Bobigny en 1971. Sur 17 femmes accusées

d'avoir avorté, une seule fut condamnée, à quatre mois de prison ou une amende de 120 euros : une chômeuse célibataire de 20 ans, déjà mère d'un enfant ! Parmi les accusés pour avoir pratiqué ou favorisé des avortements, une sage-femme écopa de huit ans et demi de prison et de 34 000 euros d'amende. En 2006, un médecin a été condamné pour avortements à trois ans et huit mois de prison, et une infirmière à seize mois. En septembre 2004, le bateau de l'ONG néerlandaise faisant de la propagande pour la contraception et l'IVG, Women on Waves (Femmes sur les ondes), fut même reconduit hors des eaux territoriales portugaises par la marine nationale.

L'actuel référendum propose donc une issue à une situation devenue difficilement tenable. Mais le gouvernement

PS ne veut prendre aucune responsabilité. Le Premier ministre José Socrates affirme hypocritement qu'« il ne s'agit pas de libéraliser l'avortement, mais d'élargir les exceptions ». Et au cas où le non l'emporterait, il ne présentera même pas de projet de loi devant le Parlement.

Il y a tout de même quelque changement par rapport à 1998. L'Église reste aussi fermement opposée au droit des femmes de recourir à l'IVG, qui selon le cardinal-patriarche de Lisbonne

serait une « atteinte à la civilisation ». Mais, parce qu'elle sent que le camp des pro-IVG s'est renforcé, y compris parmi ses ouailles, tout en prêchant « pour la vie » et en disant « qu'il n'est pas nécessaire de changer la loi », elle ne donne pas cette fois de consigne formelle de vote.

Souhaitons qu'au Portugal les femmes obtiennent enfin ce droit légitime de décider si oui ou non elles veulent un enfant.

Vincent GELAS



Une affiche du « bloc de gauche » en faveur du OUI au référendum sur l'IVG.

• L'IVG dans l'Union européenne

Un droit qui reste à conquérir

Le Portugal n'est pas le seul État de l'Union européenne dans lequel les femmes doivent encore lutter pour obtenir le droit à l'IVG. Quatre autres pays leur refusent ce droit d'avoir des enfants quand elles le désirent : Chypre, la Pologne, l'Irlande et Malte.

À Chypre, l'interruption volontaire de grossesse est illégale, mais les autorités n'inquiètent pas les médecins qui la pratiquent dans des cliniques privées, donc payantes (dans les 400 à 500 euros). Mais dans les autres pays, les préjugés réactionnaires véhiculés par l'Église catholique pèsent sur les gouvernements qu'elle influence.

En Pologne, après avoir été légale pendant près de quarante ans, l'IVG n'est plus autorisée depuis 1993 que dans trois cas : si la grossesse met la vie de la mère en danger, si elle résulte d'un viol ou d'un inceste, ou si l'embryon présente des malformations irrémédiables. En fait, même lorsqu'un médecin résiste aux pressions et prescrit

une IVG à une femme, les hôpitaux publics ne sont pas tenus de la pratiquer, et beaucoup de médecins se réfugient dans la « clause de conscience ». Les femmes qui veulent faire une IVG, légalement ou non, n'ont d'autre choix que de se tourner vers les cliniques privées qui acceptent de faire cette intervention, pour une somme équivalente à un ou deux mois de salaire, ou bien de subir les risques liés aux avortements clandestins, ou encore d'aller à l'étranger, ce qui n'est ni simple, ni économique. La législation est similaire en Irlande et à Malte. En Irlande, une loi récente autorise cependant les femmes à aller avorter... à l'étranger, ce qui ne change rien

car, heureusement pour elles, elles n'avaient pas attendu d'avoir ce « droit » pour le faire !

Les institutions européennes font preuve de beaucoup de complaisance vis-à-vis des pays qui refusent d'inscrire le droit à l'interruption volontaire de grossesse dans leur loi. Elles font plus que de se déclarer sans pouvoir. Ainsi, quand l'Irlande a rejoint l'Union européenne, elle avait eu droit à un régime spécial, annexé depuis au traité de Maastricht, qui stipulait qu'aucun traité européen ne pourrait modifier sa législation sur « le droit à la vie des êtres à naître ». Un protocole semblable a été obtenu par Malte, et annexé au traité d'adhésion.

Ces mêmes institutions prennent prétexte que les « droits de l'homme » ne seraient pas respectés pour retarder ou refuser l'adhésion

de certains pays, comme la Turquie, à l'Union européenne. Mais que les droits de la femme ne soient pas respectés, cela les laisse indifférentes.

Marianne LAMIRAL



Caricature parue dans une revue portugaise.

• Guinée Conakry

Après de le dictat jusqu'à c

Il aura fallu près de 60 morts, pendant plusieurs semaines, des villes du pays, en janvier dernier concessions.

Le pouvoir et les syndicats étaient parvenus à un accord : le vieux dictateur s'engageant à nommer un Premier ministre et les syndicats acceptant de faire une « pause ». Pour l'heure, fort du soutien de l'armée, le pouvoir joue la montre et la nomination du Premier ministre se fait attendre. Les syndicats ont lancé un ultimatum et menacent d'appeler de nouveau la population à la grève générale le 12 février, si le Premier ministre n'est toujours pas nommé d'ici là.

La grève générale avait été lancée, le 10 janvier dernier, par la Confédération nationale des travailleurs de Guinée (CNTG) et l'Union syndicale des travailleurs de Guinée (USTG), soutenues par quatorze partis politiques. Les raisons du mécontentement sont nombreuses : vie chère, corruption généralisée à tous les échelons du pouvoir et de la société, détournements de fonds publics, « ingérence » dans la justice. Lansana Conté était intervenu pour faire libérer en décembre 2006 l'ancien président du patronat, Mamadou Sylla, richissime homme d'affaires et première fortune du pays, inculpé et incarcéré pour détournements de fonds publics, ainsi que son co-accusé l'ex-ministre Fodé Soumah. Ils étaient accusés d'avoir détourné

• Mexique

La spéculation

Mercredi 31 janvier, aux cris de « Souveraineté alimentaire » ou « Tortilla oui, PAN non ! » (un jeu de mots sur le « pain » en espagnol, qui est aussi le nom du parti de l'actuel président), des dizaines de milliers de personnes, agriculteurs ou ouvriers, ont manifesté dans les rues de Mexico. Ils protestaient contre le doublement du prix du maïs, la base de la nourriture des classes populaires, puisqu'il sert à confectionner des galettes de maïs, les tortillas.

Des semaines de grève, leur reste au pouvoir... quand ?

Des centaines de blessés, un pays paralysé par la grève générale, des dizaines de milliers de manifestants dans toutes les grandes villes, pour que le président dictateur Lansana Conté fasse quelques

l'équivalent de deux millions d'euros. Voilà ce qui avait mis le feu aux poudres. Syndicats et partis d'opposition avaient appelé à la grève et à la désobéissance civile.

Un mouvement de grève générale

Face aux manifestations qui ont très vite gagné les principales villes du pays, Lansana Conté a d'abord fait tirer sur la foule, puis a lâché du lest avant qu'il ne soit trop tard. Le 26 janvier dernier, il a signé un accord s'engageant à nommer un Premier ministre pour former un gouvernement de transition, principale revendication des partis d'opposition. Aussitôt, les dirigeants des centrales syndicales ont appelé à la « suspension » du mouvement gréviste. Certains hommes politiques, à l'instar de Sidya Touré, Premier ministre de 1996 à 1999 et aujourd'hui opposant, préfèrent que le mouvement gréviste rentre dans le rang le plus vite possible. En appelant « à la pause », les organisations syndicales ont pris le risque de démobiliser la population avant même d'avoir obtenu gain de cause. Et cela est d'autant plus préjudiciable aux intérêts des masses pauvres de Guinée que, dans ce pays comme ailleurs, l'armée reste le principal garant

du régime du dictateur et des intérêts des grandes familles qui ont mis le pays en coupe réglée.

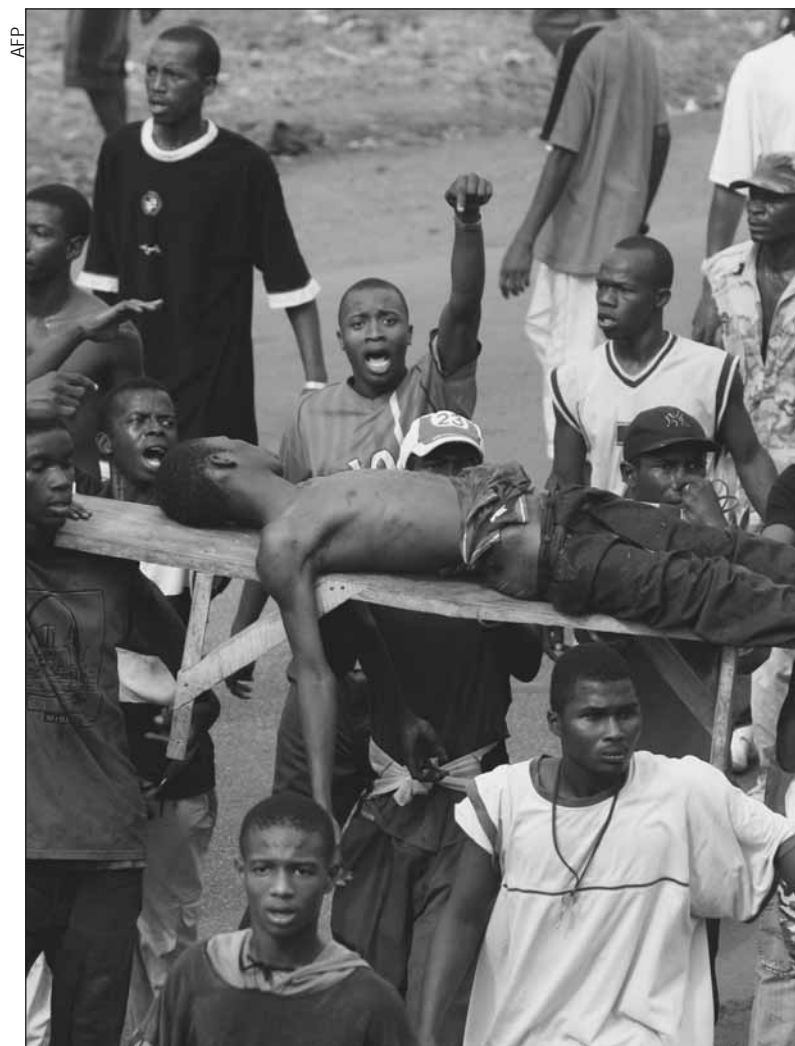
Jusqu'à quand l'armée restera-t-elle le pilier du régime ?

Cette armée a été choyée par Lansana Conté et formée grâce à la coopération militaire française. Mais la question qui se pose aujourd'hui est de savoir jusqu'à quand celle-ci restera fidèle au régime en place. L'armée n'est pas à l'abri de dissensions internes, liées aux ambitions personnelles et aux calculs politiques de ses chefs, surtout si l'agitation sociale continue. Si les intérêts des caciques du régime et des grandes multinationales – qui voient chaque jour leurs intérêts lésés par l'agitation sociale – le commandent, il se peut qu'une partie des militaires basculent dans la rébellion. Seconde incertitude : l'attitude des masses ouvrières et paysannes. Il n'est pas dit qu'elles se contentent de la simple nomination d'un Premier ministre pour rentrer dans le rang. Cela ne changera rien à leurs conditions de vie, faites de répression et de misère, et cela tout le monde le sait. La situation est explosive et le pouvoir actuel redoute par-dessus tout la relance de l'agitation sociale.

Il est à espérer que, dans les jours à venir, les masses pauvres

des quartiers populaires de Conakry, de Labé et des autres grandes villes du pays, au cœur de cette agitation sociale qui secoue la Guinée depuis plusieurs semaines, ne se laisseront pas bernier par des opposants qui n'aspirent qu'à participer au pouvoir à leur tour, et imposeront au mouvement de grève leurs propres revendications politiques et sociales.

René CYRILLE



Des manifestants portent le cadavre de l'un des leurs, tué par les forces de l'ordre, le 22 janvier.

Un pays riche et une population pauvre

A l'instar du Congo Kinsasa (République Démocratique du Congo, ex-Zaïre), la Guinée, en Afrique de l'Ouest, constitue une véritable exception géologique : son sous-sol contient un tiers des réserves mondiales de bauxite, dont il est le second producteur mondial, le minerai qui sert à fabriquer l'aluminium, de l'or, des diamants, du fer, et d'autres minerais. La société canadienne Global Alumina, à la tête d'un consortium comprenant des entreprises françaises et européennes (dont Technip), a signé en juin 2005 un contrat de 1,5 milliard de dollars pour la construction d'une usine de production d'alumine et la rénovation du port de Kamsar. Tandis que des grands groupes

comme l'Anglogold Ashanti de Siguiri et la Société minière de Dinguaraye s'intéressent plus particulièrement aux réserves d'or de la Guinée.

Même si une grande partie des richesses naturelles ne sont pas exploitées, celles qui le sont rapportent. Comme dans le reste de l'Afrique de l'Ouest, la France est au premier rang dans l'économie de la Guinée : on retrouve les noms de BNP Paribas dans la banque, Bolloré dans les services maritimes, TotalFinaElf dans la distribution pétrolière, Alcatel dans les télécommunications. Près de 70 entreprises françaises, dont 25 filiales installées en Guinée, se partagent le gâteau avec les entreprises américaines.

En revanche, la grande majorité masses pauvres gui-

néennes vit avec moins d'un euro par jour. Le revenu moyen par habitant n'atteint que 40 euros par mois, tandis que l'espérance de vie ne dépasse pas les 54 ans, et le taux d'alphabétisation des adultes les 30 %. La vie chère est telle que la population n'arrive plus à se nourrir. Ainsi le prix du riz, aliment de base importé d'Asie, a doublé. Avant la grève, un sac de riz de 50 kg coûtait 22 dollars. Aujourd'hui, il en coûte 40 à Conakry, mais 53 à Kissidougou, la principale ville de la région du sud-est du pays, le reste étant à l'avenant. Corruption et vie chère sont les principales raisons de la colère.

R.C.

La hausse des prix retire le pain de la bouche de la population

Le renchérissement du prix du maïs a pour origine la spéculation qui frappe cette céréale depuis que des grands groupes capitalistes se sont avisés des profits qu'ils pourraient tirer de l'éthanol, biocarburant qui peut être fabriqué à partir du maïs. Cela fait suite à une déclaration de Bush, l'an dernier, annonçant un plan de subvention de l'éthanol. Cela a suffi, après des années de stagnation, pour que le prix du maïs grimpe en flèche.

La production effective d'éthanol est encore modeste, mais les hommes d'affaires qui spéculent sur le marché des grains sont excités par cette possibilité de profits nouveaux. Et le Mexique est d'autant plus dépendant de ce mouvement spéculatif que les vagues de privatisations ont entraîné des rachats de grandes propriétés terriennes par les groupes de l'agro-alimentaire. Certains d'entre eux produisent du maïs

uniquement pour l'exportation, tandis que les exploitations plus traditionnelles ont des rendements très inférieurs. Résultat : le Mexique, qui était autosuffisant en maïs jusqu'au milieu des années soixante-dix, en importe près de 7 millions de tonnes par an pour sa consommation. Et plus il s'agit de l'acheminer dans des régions isolées, plus cela coûte cher, parfois jusqu'au triple du prix antérieur.

Les travailleurs mexicains

doivent donc désormais consacrer jusqu'au tiers du salaire minimum pour l'achat des tortillas de la famille. De plus, la hausse des prix s'étend maintenant à d'autres produits de première nécessité, le lait, les œufs, le sucre et le poulet. On comprend leur colère.

Le président du Mexique, Felipe Calderon, en est réduit à dénoncer les petits trafiquants ou à signer des accords de modération des prix avec les entreprises du

secteur... qui ne les respectent pas. Mais il ne propose même pas de restaurer l'encadrement du prix du maïs qui existait dans le passé. Il n'est pas non plus question pour lui de s'en prendre aux grandes entreprises de l'agro-alimentaire, étrangères ou mexicaines, qui sont les grandes manipulatrices de cette flambée des prix. Et voilà comment les magouilles d'une poignée de financiers peuvent aboutir à affamer toute une population.

Jacques FONTENOY

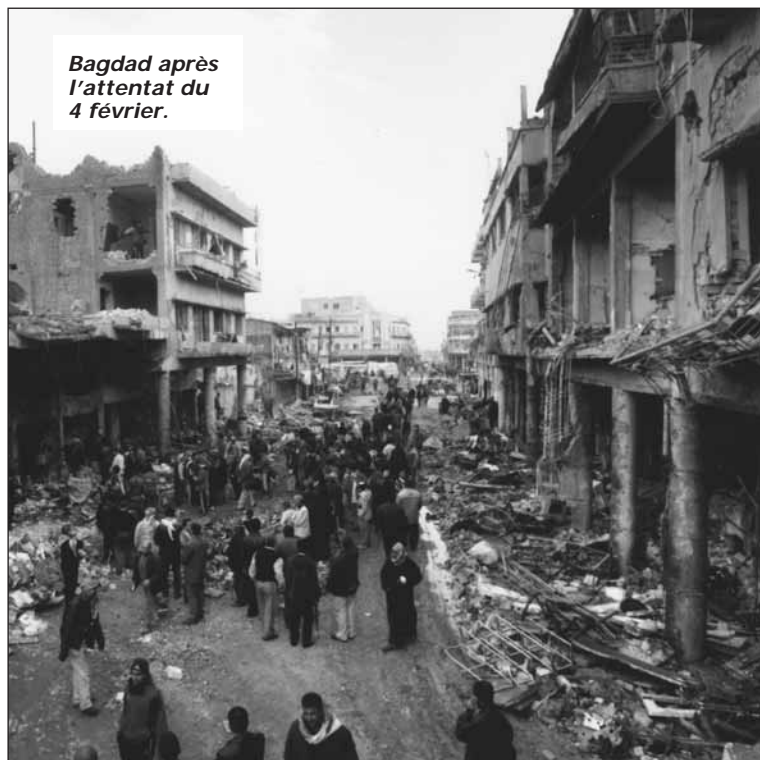
• La poursuite de l'occupation américaine en Irak

Une rallonge budgétaire pour un chaos plus grand ?

Les vagues d'attentats se succèdent à Bagdad, comme celui au cours duquel un seul camion piégé a fait 130 morts dans la foule d'un marché. Mais chaque jour ajoute son lot d'horreur, au moment où les forces américaines et irakiennes prétendent mettre en place un « plan de sécurité » dans la capitale de

chains mois.

Pour que la situation s'améliore, il faudrait, selon le rapport, que les dirigeants sunnites acceptent le nouveau gouvernement irakien et que les chiïtes, qui sont supérieurs en nombre et dont les représentants contrôlent actuellement toutes les institutions, leur fassent une



Bagdad après l'attentat du 4 février.

l'Irak. De son côté, le président Bush vient d'annoncer au Congrès des États-Unis une rallonge budgétaire pour ses guerres en Irak, en Afghanistan et contre le « terrorisme ».

La rallonge budgétaire atteindra 235 milliards de dollars d'ici la fin du mandat de Bush, ce qui portera à plus de 650 milliards de dollars les dépenses engagées en Irak et dans la « lutte contre le terrorisme », très au-dessus des 100 ou 200 milliards pronostiqués en 2002. 21 500 nouveaux soldats américains sont attendus dans un premier temps, et peut-être 30 000 autres ensuite.

Il s'agirait notamment de tenter de réduire le quartier contrôlé par l'imam radical chiïte Moktada Sadr et la guerre civile à laquelle se livrent dans la capitale les milices chiïtes et sunnites. Mais un rapport public, présenté conjointement par les seize agences de renseignements américaines, sur la situation en Irak, et qui conclut que les États-Unis doivent y maintenir leurs troupes, indique cependant que la situation pourrait se dégrader encore dans les douze à dix-huit pro-

place un peu plus grande. Mais comme on voit mal ce qui pourrait les obliger à laisser plus d'espace aux sunnites, le rapport aboutit à trois hypothèses pour l'avenir : une partition de fait en trois zones opposées (chiïtes, sunnites et kurdes), un nouveau régime dictatorial comparable à celui qui a été renversé par les États-Unis, mais cette fois à majorité chiïte, ou encore... le chaos.

Alors, de nouveaux milliards de dollars, de nouvelles troupes ne mettront pas un terme à la situation dramatique que les États-Unis ont eux-mêmes engendrée en s'engageant dans cette aventure guerrière qui, côté américain, a coûté la vie à près de 3 100 soldats américains et en a blessé 48 000.

Mais, avec 655 000 victimes de l'invasion américaine et le tiers de la population transformée en réfugiés, c'est la population irakienne qui a payé au prix fort la politique américaine et qui risque malheureusement de continuer à la payer.

Jacques FONTENOY

• Ile de la Réunion

Démoustication = danger

Depuis la fin de l'épidémie de chikungunya à La Réunion, une équipe d'une douzaine de personnes, employées par la Drass, continue d'effectuer les opérations de démoustication. Cela consiste en des aspersions nocturnes de produits insecticides, qui ne sont pas sans danger pour ceux qui les manipulent.

Dans les heures qui suivent les aspersions, les agents souffrent parfois de maux de tête, de troubles intestinaux et de douleurs articulaires. Ils opèrent par deux, entre minuit et quatre heures du matin au moyen d'un 4x4 sur lequel est monté un pulvérisateur commandé depuis la cabine et qui diffuse de la K-Othrine diluée dans un solvant pétrolier.

Le produit, théoriquement diffusé à environ cinq mètres de hauteur, n'est pas censé les atteindre mais il suffit qu'il y ait un peu de vent ou que les agents soient obligés de faire demi-tour quand ils se trouvent

dans une impasse, pour qu'ils se retrouvent face au nuage. Le simple masque à une cartouche s'avère alors inefficace et laisse passer le produit. À maintes reprises, les salariés ont demandé à leur direction des masques à deux cartouches, mieux adaptés à ce type de travail, comme ceux qu'avaient utilisés les militaires quand ces derniers participaient à la démoustication, au plus fort de l'épidémie. Leurs demandes sont restées vaines, tout comme est restée sans réponse leur demande d'être formés au réglage et au calibrage de la machine à pulvériser. Un minimum de formation aurait peut-être évité que l'un d'eux reçoive le produit en pleine figure alors qu'il inspectait une machine qui ne démarrait pas.

Les opérations de démoustication, qui ont lieu presque toutes les nuits, se passent aujourd'hui dans l'indifférence. On est loin des polémiques qui

faisaient rage sur l'utilisation des divers produits possibles, entre les partisans des produits « bio » et les défenseurs d'autres types de produits, que les premiers jugeaient plus agressifs. Toujours est-il que seuls les militaires ont pu utiliser le BTI, un produit jugé comme étant le moins nocif.

Dans quelque temps, les démoustiqueurs au nombre de seize vont perdre leur emploi. Un Groupement d'intérêt public auquel ils auraient dû être intégrés a été mis en place mais le recrutement s'est fait sur concours. Et alors qu'ils font ce travail depuis des mois, on leur a imposé des épreuves écrites largement au-dessus de leurs capacités : aucun d'entre eux n'a été admissible.

Il n'y a pas que le moustique qui pique.

Emile GRONDIN

• Limousin

Catastrophe : de la neige en hiver !

Dans la semaine du 22 au 28 janvier, une partie des villages du Limousin, surtout dans le département de la Creuse, sont restés coupés du monde, sans électricité, sans chauffage, sans téléphone, sans routes praticables pendant plusieurs jours, parfois une semaine.

Certes, les chutes de neige du mardi 23 ont été importantes mais elles ont surtout révélé le manque de moyens de services publics tels que l'EDF ou la DDE. Un grand nombre de petites succursales d'EDF comme celle d'Aubusson ont été fermées et il a fallu faire appel à des agents d'autres départements ; ce qui a pris du temps.

Les nombreuses chutes d'arbres sur les lignes électriques et téléphoniques (toujours pas enfouies malgré les engagements de l'après-tempête de 1999 !) et sur les voies SNCF, seraient paraît-il dues « au poids exceptionnel d'une neige très particulière ». En réalité, ni la DDE, ni l'EDF, ni la SNCF ne procèdent plus à l'entretien et à l'élagage des arbres à proximité des routes ou des lignes, et c'est là la vraie raison !

Les syndicats CGT d'EDF et de la DDE ont fait savoir par voie de presse que, ne disposant

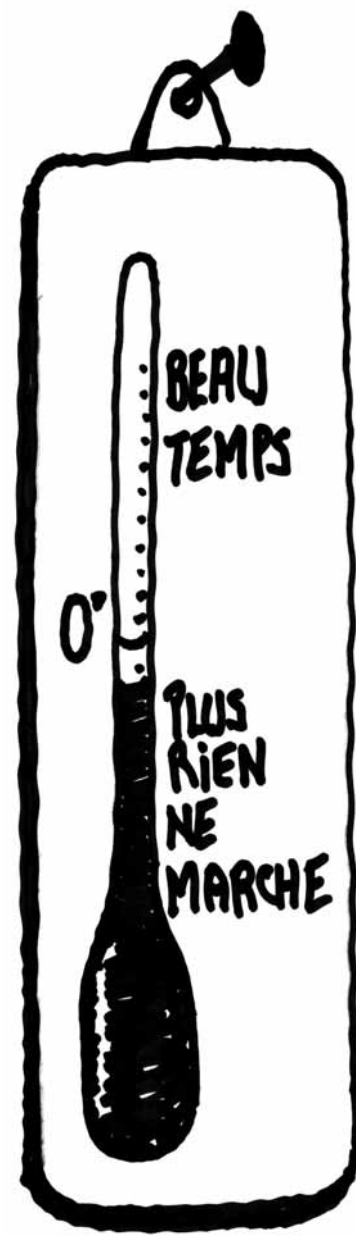
pas des mêmes moyens qu'ils avaient encore en 1999 lors de la grande tempête, et malgré de moindres dégâts, les agents n'avaient pas pu être aussi efficaces qu'à l'époque.

De nombreuses maisons de retraite ne disposant toujours pas de groupes électrogènes n'avaient plus ni électricité ni chauffage. Les hôpitaux de la région, notamment celui de Guéret, n'ayant pas assez de lits pour les accueillir, les personnes âgées ont dû rester dans des conditions épouvantables au sein de leurs établissements.

Il a fallu que le maire de la petite commune d'Auriat fasse un scandale et menace de démissionner pour voir les groupes électrogènes, qu'il avait demandés à la préfecture, arriver... Ils étaient précédés d'un hélicoptère spécialement affrété pour le délégué général de la préfecture de la Creuse et le président du Conseil général, venus tous deux pour le calmer !

Le démantèlement systématique des services publics amène à des situations incroyables qui au XXIe siècle pourraient sinon être évitées, du moins être affrontées bien plus rapidement.

Correspondant LO



• Renault – Cléon

Tous ensemble contre les suppressions d'emplois

Les militants de la CGT de Renault Cléon avaient décidé depuis plus d'un mois un rassemblement de tous les salariés de l'automobile, des équipementiers et des sous-traitants de la région Normandie, le jeudi 1^{er} février, aux portes de l'usine. En effet il ne se passe pas une semaine sans annonce de fermetures d'entreprises, de licenciements, de suppressions d'emplois dans ce secteur.

La plupart du temps, les salariés concernés se retrouvent isolés face à leur patron. Alors l'idée de se regrouper a germé, et les militants CGT de Renault Cléon ont contacté directement les travailleurs des entreprises concernées, les unes après les autres, en allant distribuer un tract les invitant à participer à ce rassemblement du 1^{er} février.

Ce jeudi-là, environ un millier de travailleurs se sont donc retrouvés : des travailleurs de Renault Cléon et de la Fonderie Aluminium de Cléon en grève, des délégations de Renault Le Mans, Sandouville, Flins, Dieppe, Grand-Couronne, ainsi que des travailleurs des entreprises sous-traitantes : Metzeler, Wagon, Faurecia, EMT, Autoliv, Plastic-Omnium, Aérazur, Bosch, Vistéon...

Un barrage filtrant a été organisé devant l'usine Renault, pour expliquer aux automobilistes la réalité de l'emploi dans la région. Les camions des fournisseurs de

pièces pour Renault étaient eux, bloqués. L'ambiance était très bonne, les discussions et contacts nombreux entre salariés d'entreprises différentes mais travaillant tous directement ou indirectement pour Renault.

Le directeur du centre tenait pour sa part des propos bien différents. « *Ce n'est pas comme cela que l'on défend l'emploi* », a-t-il déclaré, et d'énumérer tous ses prétendus efforts pour embaucher. Mais quand fut évoqué le cas de la fonderie, vendue et revendue à plusieurs reprises et où les travailleurs craignent pour leur avenir, tout ce qu'il sut répondre fut qu'elle n'avait plus rien à voir juridiquement avec Renault depuis sept ans !

Rien dans ses déclarations n'avait de quoi rassurer les travailleurs... sauf à les convaincre qu'il faudrait renouveler une telle journée.

Correspondant LO

• Ciba-Huntsman – Saint-Fons (Rhône)

Grève contre la fermeture de l'usine

Les travailleurs de l'usine Huntsman de Saint-Fons, en banlieue de Lyon, viennent de faire plus d'une semaine de grève, par groupe d'une vingtaine chaque jour, ce qui a paralysé la production (le travail se fait en équipes 5x8, 3x8 et à la journée). Ils veulent des garanties sur les conditions dans lesquelles la fermeture annoncée de l'usine aura lieu fin 2008, réclamant en particulier une prime de départ conséquente pour les 217 salariés qui seront licenciés.

Cette usine, qui fabrique des colorants pour le textile, appartenait depuis plus de cent ans au groupe Ciba. En juin 2006, Ciba a vendu toute son activité chimie textile (qui employait 4 000 travailleurs) à Huntsman, un autre groupe chimique important. Cette activité était rentable, mais son taux de profit était de 9 %, alors qu'il dépasse les 15 % dans d'autres activités chimiques. Ciba s'est comporté

comme Total avec Arkéma ou Rhône-Poulenc avec Rhodia : pour plaire aux actionnaires, ils ne conservent que les activités qui rapportent le plus.

Après la cession, les restructurations ont continué : Ciba prévoit de supprimer 2 500 emplois (un sur six) et Huntsman a annoncé dès fin octobre la réorganisation de la chimie textile qu'il venait d'acheter, avec la suppression de 650 emplois et la fermeture de plusieurs sites, dont celui de Saint-Fons. De plus, le siège social France de Ciba, installé sur ce site, va déménager, supprimant au passage une dizaine d'emplois sur 80.

À l'usine de Saint-Fons, le carnet de commandes est plein et la production en augmentation. Les fabrications ne seront pas supprimées mais vont déménager. Ciba, qui est resté, malgré la vente, le seul client de cette usine, est autant responsable que Huntsman de la fer-

meture, mais est aux abonnés absents quand les travailleurs s'adressent à lui.

Lors des négociations vendredi 2 février, la direction de Huntsman a proposé d'augmenter un peu la prime de licenciement prévue. Dépendant de l'ancienneté, elle correspondrait, au maximum, à 30 mois de salaire, au lieu de 24 prévus initialement, mais avec moins de cinq ans d'ancienneté ce sera presque rien. C'est bien moins que ce que les salariés auraient voulu obtenir car, pour les travailleurs licenciés, il sera difficile de retrouver du travail dans les usines chimiques de la région, où les effectifs ont plutôt tendance à diminuer et où ils perdront leur ancienneté.

Pour le moment, la grève est suspendue en attendant une nouvelle réunion avec la direction jeudi 8.

Correspondant LO



• Métallurgie rémoise

Des incertitudes pour les travailleurs

Une centaine de salariés de Chausson Outillage se sont rassemblés le mardi 6 février devant le tribunal de commerce de Reims. Suite au dépôt de bilan intervenu le vendredi 2, le tribunal devait décider de la poursuite d'activité de l'entreprise, dans l'attente d'un repreneur, ou de sa liquidation pure et simple.

Cela fait des mois que les 200 travailleurs de Chausson, appartenant au groupe italien Cofras, voyaient qu'on leur préparait un mauvais coup. Dans les ateliers, les périodes de sous-activité se succédaient, les retards de versement des salai-

res s'accumulaient.

Ces derniers temps, pour faire face à un subit surcroît de travail, les salariés avaient accepté de venir à l'usine huit samedis matin, pour des heures qui ne seront ni payées, ni récupérées. Pour tout remerciement, la direction a attendu le dernier moment pour prétendre qu'elle était dans l'incapacité de verser complètement les salaires. Les ouvriers n'ont reçu que 580 euros sur la paye de janvier.

Le tribunal de commerce a finalement décidé de prolonger l'activité pour six mois. Selon la direction, un repreneur serait

sur les rangs, mais elle n'a pas jugé bon de faire savoir qui il était et quelles seraient ses intentions.

Une autre entreprise de sous-traitance automobile, Jean et Chaumont, a elle aussi été mise en liquidation judiciaire le mardi 20 janvier. Cent neuf travailleurs sont aujourd'hui dans l'incertitude. Selon l'actuel PDG, un repreneur pourrait conserver une partie des emplois. Les salariés n'en savent pas plus. Il est significatif que ce repreneur se soit gardé de faire une offre de reprise pendant la période de redressement judi-

ciaire. Il espère sans doute pouvoir ainsi s'affranchir de toutes obligations vis-à-vis des salariés, qui pourront se voir repris au minimum légal, sans ancienneté ni conservation des acquis sociaux. C'est dire combien les travailleurs peuvent craindre un tel rapace.

Une autre entreprise de la métallurgie où les travailleurs vivent sous la menace de perdre leur emploi est Reims Aerospace. Après avoir obtenu du tribunal de commerce de Reims le rachat de l'entreprise, le groupe financier Green Recovery dit vou-

loir maintenant se dégager, estimant que les prix auxquels EADS achète les productions fabriquées par Reims Aerospace seraient trop bas.

Chaufour, Ventana et maintenant Green Recovery, en quatre ans trois sociétés se sont succédé à la tête de Reims Aerospace. Dans le même temps, l'effectif est passé de 500 travailleurs à moins de 250...

Plus il y a de patrons, moins il y a d'ouvriers. Une preuve que les uns prolifèrent sur le licenciement des autres.

Correspondant LO

• Sanofi-Aventis – Vitry

Les débrayages continuent

À l'usine de production pharmaceutique Sanofi de Vitry, les débrayages de quatre heures chaque jour sont dans leur troisième semaine. Le nombre de travailleurs qui suivent le mouvement a un peu baissé, mais cent cinquante ouvriers et techniciens environ continuent à sortir quatre heures avant la fin de leur horaire normal, pour revendiquer une augmentation de salaire de 300 euros, l'embauche des travailleurs en contrat précaire et l'alignement par le haut des statuts des entreprises récemment fusionnées.

Jeudi 25 janvier, une centaine de travailleurs sont allés

manifestar au siège social à Paris et une délégation a remis leurs revendications à la direction du groupe. Jeudi 1^{er} février, une cinquantaine de

grévistés sont allés à Maisons-Alfort, à quelques kilomètres de Vitry, à la rencontre des travailleurs d'un autre site de production dépendant du

même groupe, qui ont eux aussi débrayé pour leurs revendications.

Dans le même temps, à l'usine d'Elbeuf, les travailleurs commencent aussi à effectuer des débrayages pour des revendications voisines.

Pour l'instant, la direction campe sur ses positions, bien qu'elle laisse percer son inquiétude : en effet, la FDA (Food and Drug Administration) américaine doit inspecter l'usine à partir du 9 février.

L'assemblée du mardi 6 février a encore prévu d'aller par deux fois se rappeler à la direction : une manifestation devait avoir lieu jeudi 8 au siège à Paris

avec les travailleurs de Maisons-Alfort et des délégations des autres sites ; vendredi 9, il était prévu d'offrir une « réception » à la délégation de la FDA.

Sanofi-Aventis compte ses bénéfices et les dividendes versés par milliards d'euros ; elle envisage de racheter Bristol Myer Squibb, un autre géant de la pharmacie, pour devenir le premier groupe mondial, et de dépenser pour cela encore des milliards d'euros. Alors elle a largement les moyens de satisfaire les revendications des travailleurs de Vitry et des autres sites.

Correspondant LO



• Hydro – Toulouse

Grève pour les salaires

Depuis lundi 29 janvier au soir, les travailleurs de Hydro (anciennement Technal), qui fabrique et commercialise les fenêtres aluminium de la marque Technal, sont en grève pour leur salaire. Dès le lendemain matin, ils ont installé un piquet non filtrant devant l'entreprise et, depuis, les équipes en grève se relaient jour et

Hydro a doublé son chiffre en 2006, mais demande aux salariés de travailler plus... pour gagner toujours aussi peu : un salarié avec trente ans d'ancienneté touche 1 300 euros net, primes comprises ! La direction tire sur la corde du point de vue des salaires et des emplois. Elle a fait disparaître une quarantaine d'emplois dans les bureaux en



nuit autour d'un brasero.

La grève est suivie à 80 % des 317 ouvriers, et la production est sérieusement perturbée. Les grévistes refusent les propositions de la direction concernant les salaires : une augmentation générale de 25-30 euros maximum. Le reste serait versé sous forme d'augmentation individuelle, selon le bon plaisir de la maîtrise. La CGT demande qu'au lieu d'augmentations individuelles, il y ait une augmentation générale un peu plus conséquente (20 euros net de plus).

2005 et, à la production, elle remplace les anciens par des intérimaires et des CDD, au lieu d'embaucher. Quant à ce qui est demandé aux salariés, c'est la course aux objectifs de plus en plus élevés (sortir 2,5 tonnes de plus par jour pour un des ateliers, par exemple).

Les ouvriers de Technal ne viennent pas travailler pour entrer dans le Guinness Book des records de production, mais pour vivre, et ils sont déterminés à se faire entendre.

Correspondant LO

• Filibus – Chartres

Le patron obligé de reculer

Le lundi 29 janvier devait être l'inauguration de la nouvelle flotte de véhicules de Filibus, le réseau de transport urbain de l'agglomération chartreuse. Mais les bus ne sont pas sortis du dépôt et l'inauguration a été annulée, car les chauffeurs se sont mis à plus de 90 % en grève. L'action s'est poursuivie toute la semaine, avec une nouvelle journée de grève le jeudi 2 février et des débrayages de 55 minutes les autres jours.

Ce mouvement est parti de l'exaspération des conducteurs, alors que la direction ne proposait que 1,8 % d'augmentation pour l'année. À l'appel des syndicats CGT et FO, les grévistes réclamaient une prime de pénibilité. Ils considéraient cela d'autant plus légitime qu'ils subissent, depuis longtemps, une dégradation de leurs conditions de travail, en particulier parce que les agressions contre

les conducteurs se sont multipliées ces derniers mois. Et puis les travaux d'aménagement du centre-ville puis des quartiers de Chartres, qui durent au total depuis trois ans, engendrent de nombreux retards et beaucoup de chauffeurs ne peuvent plus prendre leur coupure de vingt minutes au dépôt, qui est pourtant prévue par la législation après six heures de conduite.

Les salariés de Filibus se sont heurtés à l'intransigeance de la direction de Transdev qui, dans le cadre d'une délégation de service public, est le gestionnaire du réseau Filibus depuis la mi-2006. Filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, Transdev est un très gros opérateur de transports urbains et interurbains en France et dans le monde. Présent en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie, en Espagne, au Portugal et... en Australie, il exploite 84

réseaux urbains et 43 interurbains. Et il se vante d'être « en croissance accélérée ». Les travailleurs ont aussi eu droit aux déclarations du maire UMP de Chartres qui a appuyé Transdev en déclarant : « Il est hors de question de céder ».

Après avoir refusé de discuter, puis affirmé que les revendications des grévistes étaient exagérées, la direction de Filibus a finalement concédé une « prime de recette » allant de 50 à 150 euros, qui sera attribuée aux conducteurs en fonction des ventes de tickets aux voyageurs.

C'est sur cette base que les chauffeurs ont décidé d'arrêter le mouvement, même s'ils n'ont pas obtenu exactement ce qu'ils voulaient. Avoir fait reculer ce patron méprisant, c'est de toute façon une satisfaction.

Correspondant LO

• LCL

L'actionnaire passe avant les salaires

Pour la négociation annuelle sur les salaires, la direction de LCL (Le Crédit Lyonnais) a observé le même rituel que l'an dernier. Elle a fait mine de négocier avec les syndicats pour, en fin de compte, attribuer ce qu'elle avait décidé à l'avance.

Il s'agit d'une augmentation de l'ordre de 2 %, ce qui représente environ 500 à 550 euros brut annuels pour 23 000 salariés de l'entreprise. Parmi les cadres, 3 000 sont exclus des mesures. Concrètement, cela fait une augmentation salariale

d'à peine plus de 30 euros net par mois. Ce n'est pas une telle augmentation qui va permettre de maintenir le pouvoir d'achat !

Or les bénéfices des banques, déjà fastueux en 2005, ont encore augmenté en 2006.

Qu'on en juge : le résultat net de LCL pour les neuf premiers mois de 2006 s'est élevé à 519 millions, soit un bénéfice en hausse de 17 % par rapport à l'année précédente.

Pendant des années, la direction a utilisé tous les prétextes pour ne pas nous aug-

menter. Elle racontait que le Crédit Lyonnais était en difficulté, que les résultats étaient mauvais puisqu'il fallait reconstruire. La situation actuelle rend encore plus évident que ses arguments ne sont que mensonges.

La direction défend ses intérêts, et ceux des gros actionnaires, et elle n'en a jamais assez. Nous aussi, nous en avons plus qu'assez, et notre intérêt ne pourra que passer par le développement de l'action... celle du personnel bien sûr !

Correspondant LO

• **Airbus**

Les travailleurs ne veulent pas faire les frais du plan d'économies

Le 2 février dernier, 25 000 personnes ont manifesté à travers l'Allemagne, à l'appel du syndicat IG Metall, pour soutenir les travailleurs d'Airbus qui craignent pour leurs emplois. À Hambourg, l'usine la plus importante, il y a eu 10 000 grévistes. À Toulouse, une assemblée générale a rassemblé près de 400 travailleurs allemands. Enfin, mardi 6 février, dans tous les sites d'Airbus France, les travailleurs ont massivement débrayé une heure à l'appel de tous les syndicats.

Suite aux retards de l'A380, un plan d'économies drastiques a été lancé par Streiff (le PDG démissionnaire au bout de 100 jours), puis repris par le nouveau PDG Gallois. Dès la

fin de l'été 2006, toutes les embauches ont été gelées et les intérimaires ou les CDD ne sont pas repris à la fin de leur mission. Ordre a été donné aux sous-traitants de se réorganiser, car Airbus ne voudrait conserver que 500 sous-traitants « majeurs » au lieu de 3 000 aujourd'hui.

En interne, la direction veut regrouper au niveau de EADS, qui est l'actionnaire principal d'Airbus, des services dits transverses, tels que les Ressources Humaines, les achats, la finance, la recherche, l'informatique... dans le but, bien sûr, de faire des économies. Ainsi, à Toulouse, une trentaine de salariés du service Paie et des Retraites ont été avertis que leur contrat allait changer : ils

seraient EADS au lieu d'Airbus. Mais si ce Centre de Services Partagés est regroupé à Toulouse, que vont devenir les salariés des services Paie de EADS-Eurocopter à Marignane, de EADS-Astrium aux Mureaux, par exemple ? Dans les services Informatique ou Achats, où le même processus est envisagé, les salariés se posent des questions.

Depuis des mois, le plan d'économies se met sournoisement en place. Mais c'est autour du 20 février qu'il devrait être totalement dévoilé, en particulier les trois derniers points, qui concernent principalement les implantations des nouvelles chaînes d'assemblage, avec à la clé la fermeture/vente de plusieurs sites.

En fait ce plan, lancé sous le prétexte des retards sur l'A380, vise à revoir tout le processus d'étude et de production, dans le seul but de réduire les coûts par rapport au concurrent Boeing. Il ne vise qu'à accentuer la rentabilité financière, pour satisfaire toujours plus les actionnaires.

Car Airbus n'est pas en crise : en 2006, 434 avions ont été livrés, 790 commandes ont été passées, il y a pour cinq ans de travail, les bénéfices ont été de 1,04 milliard d'euros au 1^{er} semestre.

Mais c'est aux salariés qu'on veut présenter la facture. Par contre, il n'est pas question de demander de rembourser à Lagardère, à Daimler Chrysler, ni à Forgear ou aux autres

dirigeants qui se sont servis au moment où les actions étaient au plus haut !

Pourtant, nombre de travailleurs pensent que ce serait la moindre des choses. Ils trouvent même choquant que des dirigeants syndicaux réclament à l'État français de racheter les actions dont veut notamment se débarrasser Lagardère. Si les États, français mais aussi allemand, avaient un rôle à jouer, ce serait au moins de réquisitionner les profits présents et passés de EADS pour sauver l'emploi de tous.

Il est question d'une nouvelle journée d'action le 20 février, à l'échelle européenne. Il faut souhaiter que la participation soit la plus massive possible.

Correspondant LO

Menace sur la cessation de travail anticipée amiante

Depuis une loi de 1998, comme les salariés de quelques autres branches ayant été exposés à l'amiante, les dockers peuvent se mettre en cessation de travail anticipée amiante à partir de 50 ans, sur la base d'un an de moins à travailler pour trois ans d'activité.

Mais voici qu'une circulaire du gouvernement – concernant

l'application du décret amiante de juillet 2000 – devait entrer en application le 1^{er} février et prétendait retirer du calcul des jours d'activité les dimanches, les jours de congés et de grève, les congés de paternité, les arrêts maladie. Ce qui aurait beaucoup reculé les échéances pour les dockers qui partiront dans les prochaines années en

cessation d'activité anticipée amiante.

Devant les protestations, le gouvernement a reculé « pour en rediscuter ». Les dockers ont toutes les raisons de se mobiliser, et tous les travailleurs qui ont été exposés à l'amiante de les rejoindre, pour bloquer ce nouveau mauvais coup.

Serge Viard



Manifestation à Paris en septembre 2006.

• **Dunkerque**

Les ex-dockers ont gagné

Après vingt-quatre jours de grève de la faim de six d'entre eux, les ex-dockers de Dunkerque ont obtenu que leur allocation de cessation d'activité anticipée des travailleurs de l'amiante soit revalorisée par la Caisse régionale d'assurance-maladie en moyenne de 15 %, en prenant en compte les douze mois les plus favorables

sur les années 1991 et 1992, et non plus sur la seule année 1992 comme elle avait été calculée auparavant. Versée dès le mois prochain pour les quelque 103 ex-dockers concernés, cette revalorisation devrait représenter de 80 à 350 euros par mois. De plus, un rattrapage pour les cinq années passées, allant de 4 000 euros à 25 000 euros,

devrait être versé aux ex-dockers le 15 février.

Les patrons du port et le gouvernement ont reculé devant la détermination des grévistes, mais aussi la solidarité qui leur a été constamment témoignée par de nombreux travailleurs de l'agglomération.

S. V.



• **Centre d'appel Europay (Paris 15^e)**

Ne pas se laisser brader !

Depuis mardi 30 janvier, la quasi-totalité des 34 salariés de la plate-forme d'appels d'Europay France, située dans le 15^e arrondissement de Paris, sont en grève.

Cette entreprise de 120 salariés, filiale du Crédit Agricole, gère les Mastercards délivrées dans le réseau de la banque. Il y a peu, les employés du centre d'appels ont appris que la direction voulait vendre la plate-forme où ils travaillent, sans plus d'explications sinon que le repreneur entendait

dénoncer la convention collective. Tout le monde a compris qu'en réalité Europay et derrière lui le Crédit Agricole voulaient réduire l'emploi et les salaires, en évitant les dépenses liées à la mise en place d'un plan social.

La grève a donc été décidée afin de réclamer une indemnité calculée sur la base du manque à gagner qu'impliquerait le transfert. Le moral est bon, Europay et le Crédit Agricole sont des entreprises fort prospères et elles doivent payer.

• AXA France

Réorganisation, restructuration, sous-traitance et délocalisation

Depuis le mois de juillet 2006, un projet intitulé par AXA France « Ambition 2012 » est mis en œuvre.

Le but d'AXA est de doubler le chiffre d'affaires, qui devrait passer de 17 milliards d'euros à 36 milliards, et de tripler le bénéfice, qui devrait passer de 640 millions à 1,6 milliard. Pour cela, AXA compte essentiellement continuer sa politique de gains de productivité sur le dos des salariés.

Environ 3 500 salariés, sur les 18 000 actuellement à l'effectif, partiront à la retraite. D'autre part, pour faire face à l'augmentation de l'activité, AXA aura besoin d'environ 1 000 personnes. D'ici 2012, cela fait un total de 4 500 postes à pourvoir. Mais pour réaliser des économies, AXA prévoit que 1 500 emplois ne seront pas remplacés, que 1 500 salariés seront recrutés sur des postes commerciaux ou très techniques, que 1 500 emplois seront délocalisés essentiellement au Maroc, via la filiale Direct Assurance.

biais des réorganisations, restructurations incessantes et fermetures de sites, AXA, en organisant le travail de manière plus industrielle, par exemple en plates-formes téléphoniques, a déjà réalisé des gains de productivité considérables. Dans les services de gestion, où travaillent la majorité des employés, le manque de personnel est criant, ainsi que la pression au rendement. Les plateaux téléphoniques, casque sur la tête, rendent le travail stressant et fatigant. AXA reconnaît d'ailleurs avoir réalisé des gains de productivité allant de 3 à 5 % par an, par le simple biais des baisses d'effectifs. Sans compter l'externalisation de plusieurs activités, comme l'immobilier, les secteurs logistiques, les achats ou l'informatique, dont l'activité est déjà sous-traitée à 50 % (sous-traitants qui eux-mêmes sous-traitent dans le monde entier).

la couleur : il va continuer et aggraver cette politique. Il affiche avec force publicité sa volonté de sous-traiter, en particulier au Maroc, l'équivalent de 1 500 postes de travail. Les économies découlant de cette délocalisation d'une partie de l'activité d'assurance seront modestes : 60 millions d'euros. C'est une économie relative pour ce géant de la finance, mais les délocalisations répondent à une question de principe : le groupe AXA, grand requin capitaliste mondial, est partisan de la mise en concurrence à l'échelle mondiale des salariés et compte ainsi faire pression en matière de salaires et de flexibilité sur le personnel en France.

Dans les services, le personnel n'est pas dupe. Le succès des différentes pétitions et réunions organisées par les syndicats le prouve. Il n'est pas sûr que les employés aient dit leur dernier mot.

Depuis quatre ans, par le

Aujourd'hui AXA annonce

Correspondant LO



• AXA Nanterre-Préfecture :

Le personnel entassé dans des « parcs à huîtres »

C'est dans un immeuble rénové et trois immeubles neufs en verre, près du RER Nanterre-Préfecture, qu'ont été déménagés les 4 000 salariés des trois sites AXA de la Défense : ceux du bâtiment Jean-Monnet en février 2006 dans le premier, ceux des tours AXA et Voltaire en novembre 2006 dans les autres. Le nouvel ensemble, baptisé « Les Terrasses », était censé bénéficier de toutes les commodités des immeubles modernes.

En guise de modernisme, c'est plutôt le retour aux années 1970, avec les « open space », ces espaces ouverts où chacun dispose d'un petit bureau collé à celui de ses voisins et d'aucun espace pour se mouvoir. Pour la direction, ce serait le retour des échanges et de la communication ; pour nous, c'est le dérangement constant dû aux passages permanents et la difficulté pour échanger quelques mots avec ses voisins.

Si les bureaux privatifs des directeurs bénéficient des jeux de lumière, de transparence et de couleur, et de beaucoup d'espace, pour l'ensemble des travailleurs c'est l'entassement. En janvier 2006, dès connaissance des plans d'aménagement des bureaux, les collègues des Terrasses 4 (le premier immeuble mis en service) avaient fait une pétition. Intitulée « Parcs à huîtres » elle protestait contre les espaces réduits qui nous sont alloués.

Ceux qui sont arrivés en novembre dernier aux trois autres Terrasses ont eu encore mieux : ils ont été accueillis dans un chantier et ont dû y travailler pendant plusieurs semaines. Les alentours piétons étaient encore dans la boue d'aménagement d'un parking public et des accès. À l'intérieur des bâtiments, c'est au milieu des peintures d'escaliers, des fils électriques pendants dans les parkings, des interphones d'ascenseurs non branchés que la vie quotidienne s'est organisée tant bien que mal.

Le summum fut le début d'incendie le jour du repas de Noël, trois semaines après l'emménagement précipité. Un feu s'étant déclaré dans une poubelle de gravats près des locaux techniques, ce fut l'évacuation générale. Il y eut alors des personnes bloquées dans les ascenseurs, tandis que l'alarme au restaurant ne se déclenchait pas, etc. Mais AXA est une grande compagnie d'assurance dont le slogan publicitaire est « Vivre confiant » ! Sauf apparemment quand on y travaille.

Il est vrai que l'objectif de la direction est plus prosaïque : une réduction des coûts. Ces « tours couchées », bâtiments bas et allongés, lui seraient moins coûteuses en frais de fonctionnement que les grandes tours, et la réduction d'espace pour chaque employé est tout bénéfice pour elle. Si bien qu'elle prévoit, semble-t-il, le même type d'aménagement pour son nouveau projet immobilier « Cap Est » à Val-de-Fontenay.

Ces immeubles tout en longueur, où on se retrouve à devoir arpenter maintes fois la « rue intérieure » du rez-de-chaussée (au point qu'il faudrait des trottinettes !), ont il est vrai un avantage : ils offrent l'occasion de croiser plus souvent des collègues perdus de vue. Cela permettra de discuter plus facilement de la prochaine grève !

Correspondant LO

• À Direct Assurance (Nanterre)

AXA persiste et signe

Avanssur Direct Assurance est une filiale d'AXA à 100 % et est aussi un vrai laboratoire d'essai de ses mauvais coups. Le plan « Ambition 2012 » d'AXA y est déjà appliqué sans y être nommé. Ainsi la pression sur les rendements est permanente. Les chiffres sont surveillés constamment par les chefs :

taux de réponse, nombre d'appels répondus, temps moyen de traitement, taux de transformation, temps de pause, ventes supplémentaires, etc.

Des challenges commerciaux et des concours sont organisés régulièrement pour « récompenser les meilleurs

vendeurs ». Une prime individuelle, pouvant atteindre 800 euros tous les six mois, est payée en fonction de l'atteinte d'objectifs fixés. Ceci ajoute encore à la concurrence entre salariés. Les employés, en majorité jeunes (environ 450 sur Nanterre), travaillent pour la plupart en équipe, assurent

en moyenne un samedi par mois. Ils touchent des salaires relativement bas et bloqués sur des années. Il est difficile de poser ses congés car il n'y a pas assez de monde.

La direction utilise ce sous-effectif permanent pour justifier le transfert d'activité au Maroc. Mais le groupe AXA

a les moyens d'embaucher ici le personnel nécessaire. Rien que pour Direct Assurance, l'actionnaire AXA a gagné en 2005 près de 14 000 euros par salarié, soit de quoi embaucher, mais aussi augmenter les salaires.

Correspondant LO

• Sodetal – Bar-le-Duc (Meuse)

Quand le patron licencie... un représentant du Medef !

Dans les six derniers mois, chez Sodetal, quelques hauts cadres ont été remerciés plus ou moins aimablement par la direction de cette entreprise de tréfilerie où travaillent 435 salariés et qui entend délocaliser une partie de sa production en Slovaquie.

L'un de ces hauts cadres, parmi les mieux payés de

l'entreprise, a été licencié pour avoir refusé d'effectuer des virements pour deux millions d'euros. Le directeur financier de Rédaéli, la maison mère, exigeait qu'une telle somme soit envoyée sur le compte de la nouvelle filiale du groupe basée en Slovaquie. N'ayant aucun document juridique pour justi-

fier ces virements, le cadre a craint de se rendre complice d'un possible abus de bien social. « Refus d'obéissance » « Insubordination » : la direction a répondu par le licenciement, rappelant ainsi à ce haut cadre que même lui n'était qu'un exécutant.

Le cocasse de l'affaire, c'est

que la direction ne s'en est pas tirée à si bon compte, vu que le cadre a porté son affaire en justice : il est représentant syndical... du Medef pour le collège encadrement ! Notre cadre, qui ne risque vraiment pas de se retrouver sur la paille, a réclamé aux Prud'hommes la somme de 550 000 euros.

À la Sodetal, des travailleurs des entreprises extérieures ont déjà été « remerciés » et les rumeurs se succèdent faisant état d'autres suppressions de postes. Grâce au Medef, ils savent désormais quelle somme il serait juste de réclamer si des licenciements étaient programmés.

Correspondant LO

• Snecma Villaroche (Seine-et-Marne)

Un mouvement qui a marqué des points

Mardi 6 février, les travailleurs du Montage de la Snecma Villaroche ont décidé, à l'issue d'un débrayage de chaque équipe, de mettre un terme à leur mouvement après plus de quatre mois d'actions à répétition rassemblant la plupart des ouvriers du secteur.

Les propositions de l'accord de fin de conflit ont été adoptées par une grande majorité de grévistes, le vote se faisant à main levée.

La direction de la Snecma n'a pas cédé sur la revendication principale d'une augmentation générale des salaires de 300 euros, avec laquelle la mobilisation de l'atelier avait commencé. Si elle était satisfaite, cette revendication était susceptible d'être reprise ou appliquée dans les autres sites, ce dont il ne pouvait être question pour la

direction. Toutefois elle

qui ne la touchaient pas jusqu'à

qu'elle reconnaît, de fait, discri-



Venue des grévistes à la Snecma de Corbeil.

conçède l'extension de la prime de temps de route de nuit, d'un montant mensuel de 52 euros et dorénavant intégrée au salaire et appliquée aux salariés embauchés après 1984 ou mutés depuis d'autres centres et

maintenant. Près de 300 salariés sont concernés par ces nouvelles dispositions.

Par ailleurs, dès la paye de février, la direction consent à réévaluer les salaires et les qualifications de 52 travailleurs

minés par rapport à la moyenne. Ces derniers percevront des augmentations de 50 à 80 euros, ce qui se traduira également par des promotions pour la moitié d'entre eux.

Le passif avec la direction

n'est pas réglé pour autant, d'autant moins que d'une part la prime sera versée en deux étapes (les deux tiers tout de suite, le reste à la fin de l'année) et que d'autre part, la liste des « 52 » n'est connue, pour l'instant, que des hiérarchies.

Il n'empêche que ce mouvement aura eu bien des vertus : ressouder les équipes entre elles ; tenir tête à la direction et ses petits chefs malgré les constats d'huissiers et les sanctions ; rassembler tous les jeunes embauchés avec les plus anciens, etc. Et même s'il n'a pas été assez puissant pour inciter les travailleurs d'autres secteurs ou d'autres centres à entrer également en lutte, il prend fin en marquant des points, ce que l'on n'avait pas vu depuis longtemps à la Snecma !

Correspondant LO

• Trois ouvriers morts en Corse

Bâtiment : record d'insécurité au travail

Samedi 3 février, en Corse du Sud, trois ouvriers sont morts dans l'écroulement de la passerelle métallique sur laquelle ils travaillaient. Ils se sont écrasés trente mètres plus bas. Ces ouvriers participaient à la construction d'un pont à Petreto-Bicchisano, sur un chantier dirigé par la société GTM Construction du groupe Vinci.

Il est déjà établi qu'il n'y avait pas de vent au moment de l'effondrement. Une enquête judiciaire a été ouverte. Mais avant même ses conclusions, chacun sait que le secteur du bâtiment est le plus dangereux pour les travailleurs, en raison des mauvaises conditions de travail imposées aux salariés par

une grande partie du patronat.

En 2004 (dernières statistiques annuelles publiées) le BTP employait 7,6 % des salariés du privé (1,3 million). À lui seul, il cumulait 17 % des accidents du travail avec arrêt (120 000 déclarés, dont 10 000 entraînant une incapacité permanente) et 27 % des décès au travail (170). Soit un accident grave toutes les deux ou trois minutes et un mort tous les deux jours !

Tous ces morts au travail ne sont pas des accidents, beaucoup sont de la seule responsabilité du patronat et du manque d'installations de sécurité.

Louis BASTILLE

• Salariés de la Chambre d'agriculture de l'Isère

On ne mange pas de ce foin-là

La Chambre d'agriculture de l'Isère, qui regroupe actuellement 110 salariés pour 100 emplois à temps plein, a annoncé, fin 2006, la suppression de 10 à 12 emplois avant la fin 2007. Pourtant, un mois auparavant, la direction embauchait encore.

Alors que les salaires et charges sociales représentent 50 % du budget, c'est sur ce poste qu'elle voudrait faire la quasi-totalité des économies qu'elle projette.

Depuis une cinquantaine d'années, les Chambres d'agriculture ont développé peu à peu de nombreuses prestations techniques à destination des agriculteurs qui modernisent leurs installations, aidés par des subventions gouvernementales. Or, avec la baisse des aides de l'État, la demande des agriculteurs en études techniques ou

économiques diminue d'autant. D'où la décision de la Chambre d'agriculture de supprimer des postes.

La direction se veut rassurante en annonçant qu'elle favorisera les départs volontaires. Mais le personnel refuse tout départ contraint. Suite à une assemblée convoquée par la direction le 18 janvier, nous avons posé de nombreuses questions écrites relatives au budget de 2007, puis organisé une journée de grève le lundi 29 janvier.

Ce jour-là, sur 100 travailleurs attendus à leur poste, 63 (dont de nombreuses assistantes) se sont déclarés grévistes, trois salariés en situation précaire se déclarant non-grévistes mais solidaires. 41 grévistes étaient présents dès 8 heures 30 dans le hall du siège grenoblois. C'est beaucoup, car une forte

minorité d'entre nous travaille habituellement dans des bureaux décentralisés, à 40, 60, voire dans quelques cas à 100 kilomètres de Grenoble.

Certains grévistes ont rédigé un tract à destination des agriculteurs, des salariés des organisations agricoles partenaires et de la presse locale ; d'autres ont étudié les réponses de la direction aux questions écrites sur le budget et le programme, et d'autres encore ont préparé une prochaine rencontre de la direction avec tout le personnel.

À midi, une délégation de cinq personnes, accompagnées de 35 collègues, est allée informer la direction et le président de nos travaux. Avant de se séparer, les grévistes ont décidé de rester vigilants et de se retrouver une fois par semaine pour faire le point.

Correspondant LO

• Procès Moulinex - Caen

600 salariés licenciés attaquent aux Prud'hommes

Mardi 6 février s'est ouvert, au tribunal des Prud'hommes de Caen, un procès qui est, d'une certaine manière, celui de la faillite de Moulinex. En septembre 2001, cette société avait déposé son bilan, en jetant à la rue 2 880 salariés de ses usines de Basse-Normandie.

Aujourd'hui, 597 anciens de Moulinex attaquent la structure qui gère le plan dit « social ». Ils contestent la forme de ce plan : 15 anciens salariés ont déjà ainsi obtenu de 8 600 à 18 000 euros, jugement confirmé en appel, ce qui a encouragé nombre de licenciés à s'associer au procès actuel. Ils dénoncent aussi les

raisons de leur licenciement, en demandant qu'il soit reconnu comme abusif.

Moulinex avait été repris, une première fois, par un groupe qui en avait tiré tout ce qu'il avait pu, puis avait dû déposer son bilan. Les autorités avaient alors encouragé Seb à se porter reprenneur de la marque Moulinex, ce qu'il fit avant de se débarrasser de l'immense majorité des salariés et des sites de production du groupe. Le dernier patron de Moulinex fut, lui, royalement reclassé par Seb, à qui il avait permis de récupérer, pour presque rien, des parts de marché et de conforter sa

place de n°1 du secteur de l'électro-ménager. Le comble est que, l'ex-patron licencié ayant été débarqué, il s'est permis après le procès victorieux de 15 licenciés de réclamer 176 000 euros pour « licenciement abusif » !

L'écoeurement et la révolte des anciens de Moulinex sont d'autant plus légitimes que les autorités – État, région, départements – jamais en reste pour tenter de faire croire qu'elles s'activaient à les reclasser, les ont abandonnés à leur sort.

Il avait ainsi été annoncé que, pour « redynamiser le bassin d'emploi », 160 millions

d'euros étaient débloqués pour servir à la réindustrialisation et à la reconversion. Ces fonds sont surtout allés à la filière équine (haras, etc.), à la filière nautique ou ont arrosé des entreprises s'installant sur les anciens sites de Moulinex, parfois en déménageant de quelques kilomètres sans créer un emploi.

Quant aux 2 880 licenciés, des ouvrières ayant passé 20 à 30 ans dans ces usines pour la plupart, le préfet prétend qu'il n'y en a maintenant que 19 « qui restent sans solution ». Mais, rien que sur les 10 % d'anciens du groupe interrogés

par diverses associations, plus de 100 étaient aux Assedic ! En fait, plus de cinq ans après leur licenciement, un tiers seulement des licenciés auraient retrouvé un emploi plus ou moins stable.

Alors, face à ce désastre social à l'échelle de toute une région, organisé par le patronat avec la complicité des autorités, on ne peut que souhaiter que les plaignants l'emportent au tribunal. Même si, pour parler de justice, il en faudrait encore bien plus.

Jérôme MAYLES

• Sécurité sociale

Exonération de cotisations patronales... aux frais des assurés

L'ACOSS, l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale, qui intègre l'ensemble des comptes de celle-ci, vient de fournir quelques chiffres édifiants concernant les cotisations patronales des années passées.

En 2005, les employeurs ont profité de 21,1 milliards d'euros d'exonérations de cotisations de Sécurité sociale. Ces déductions atteignaient déjà 20,1 milliards d'euros l'année précé-

dente, 15 milliards en 2000, et 5 milliards d'euros en 1994. En pourcentage, le calcul est tout aussi révélateur, de l'importance comme de la progression de ces exonérations : en 1994, elles représentaient 3 % du total des cotisations perçues. Aujourd'hui, ces cadeaux approchent les 9 %.

Déjà, en 1994, pour ne pas trop pénaliser les comptes de la Sécurité sociale, une loi avait été votée, prévoyant que toute nou-

velle mesure d'exonération de cotisation devait être compensée par un versement du gouvernement aux Caisses de Sécurité sociale. Les différents gouvernements se sont assis sur cette loi, ou plutôt l'ont contournée, en multipliant les « dérogations », et en s'arrangeant pour ne pas tout compenser. Pour 2005, l'ACOSS chiffre à plus de deux milliards d'euros le montant de ces « dérogations », en augmentation elles aussi.

Ce n'est pas le seul exemple où le gouvernement est peu regardant avec les comptes du régime général en particulier quand il s'agit de ses protégés : les impayés des employeurs atteignent en effet plusieurs milliards d'euros, et l'État lui-même, quand il daigne payer ses dettes, ne le fait qu'avec retard, obligeant les Caisses de Sécurité sociale à emprunter auprès des banques. De même les différents accords

avec les professions libérales de santé se font avec l'argent de la Sécurité sociale.

En fait, payées par les salariés, avec leurs cotisations de Sécurité sociale, ou payées par les contribuables quand elles sont compensées, les exonérations de cotisations patronales restent encore et toujours des milliards et des milliards offerts au patronat. À fonds perdus.

Bertrand GORDES

• Maison de retraite de Bécherel (Ille-et-Vilaine)

Échec à la privatisation

La maison de retraite de Bécherel, dans les environs de Rennes, est un établissement public qui accueille 82 personnes âgées. Lors de la cérémonie des vœux, le maire de cette commune de 760 habitants annonçait qu'il avait décidé de la céder à Médica-France, un

groupe privé qui possède déjà une centaine d'établissements dans le pays et qui fait du démarchage auprès des élus locaux pour étendre son emprise. Il ambitionne même d'être coté en Bourse !

Quelques jours plus tard, les représentants

Médica-France sont venus se présenter dans l'établissement, pour discuter des conditions de reprise des agents. Le personnel, surpris et choqué par la décision du maire, ne s'est pas laissé faire. Il a informé la population, les résidents et leur famille car ce mauvais coup avait, bien évidemment, été organisé en toute discrétion. Et, mercredi 31 janvier, il était en grève.

Une manifestation a eu lieu dans l'agglomération pour affirmer le refus de la privatisation. Les slogans, « Non à la privatisation » étaient repris avec véhémence, mais aussi « Pour la maison de retraite, faudra des

pépettes, si tu n'en as pas, tu ne rentreras pas ! »

En effet, quand on sait le manque de moyens existants dans ce genre d'établissement, on ne voit pas comment un groupe privé pourrait faire des bénéfices sans pressurer le personnel et augmenter de façon considérable les tarifs pour les résidents. Les manifestants ont été plusieurs fois applaudis par les habitants.

Devant le tollé, le maire a annoncé, en recevant les manifestants, que la cession à Médica-France était annulée et que la maison de retraite serait bientôt transformée en établissement hospitalier autonome et ne dépendrait donc plus de lui.

Cette annonce a été applaudie par tout le monde et le retour à la maison de retraite s'est fait aux cris de « On a gagné ! ».

Correspondant LO



Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Amérique latine : les gouvernements entre collaboration et tentatives de s'affranchir de la domination des États-Unis

N° 105 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 24 novembre 2006

L'Afrique malade du capitalisme

N° 104 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 16 juin 2006

Les anciennes Démocraties populaires aujourd'hui

N° 103 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 28 avril 2006

L'Inde : de l'exploitation coloniale au développement dans l'inégalité

N° 102 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 10 mars 2006

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,54 euro par brochure.